

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 19 février 2025 / 20 chaâbane 1446 - N° 3767 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

M. Attaf reçu à Maputo par le président de la République du Mozambique

P. 24

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le Conseil de la nation prend part au Caire à la réunion du Comité préparatoire de la septième Conférence du Parlement arabe

P. 24

ALGÉRIE - ONSC

Benbrahim reçoit le directeur du Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme

P. 24

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Tebboune : "l'occasion pour nous inspirer de la confiance dans les atouts de l'Algérie"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi, que la commémoration de la Journée nationale du Chahid était une occasion pour nous inspirer de la confiance dans les atouts de l'Algérie et mobiliser ses potentialités pour la hisser au rang des pays émergents. Dans un message à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, coïncidant avec le 18 février, le président de la République a précisé que la commémoration de cette Journée était l'occasion "d'exprimer la fidélité et la reconnaissance du peuple algérien pour le lourd tribut chèrement payé au prix du sang des chouhada sur le chemin de la libération et de l'émancipation". P. 3



TRANSPORT

"Les nouvelles mesures facilitant l'activité des exportateurs dans le transport aérien et maritime

Par F Yanis

P. 6

ARMÉE

Biskra : journée d'information à l'Ecole supérieure des troupes spéciales Mustapha Khoudja

P. 8

SANTÉ

ANÉMIE
Ce n'est pas forcément un manque de fer

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS - 17^e J

O. AKBOU - JSK

AUJOURD'HUI - 15H

Que le meilleur l'emporte entre frères

Par F Yanis

P. 21



CONSTANTINE
Projection en avant-première du film "Zighoud Youcef" en présence du ministre des Moudjahidines

P. 16

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Sûreté d'Alger: démantèlement d'un réseau criminel et saisi de plus de 1.000 comprimés d'ecstasy à El Harrach

P. 2

RAMADHAN

Des sorties sur le terrain pour prévenir la spéculation et les pénuries à l'approche du Ramadhan (Gendarmerie nationale)



Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) déployées à travers l'ensemble du territoire national, ont entamé des sorties sur le terrain pour prévenir les pénuries et la spéculation sur les produits alimentaires, protéger le consommateur et préserver sa santé, à l'approche du mois sacré de Ramadhan, indique, hier, un communiqué des services de la GN.

"A l'approche du mois sacré de Ramadhan, et en vue d'assurer la disponibilité des produits de grande consommation, et de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et la santé publique, en veillant à ce que les commerçants respectent les lois et les réglementations en vigueur, les unités de la Gendarmerie nationale ont entrepris des sorties sur le terrain, dans toutes les régions du pays, pour suivre l'opération", précise le communiqué.

Ces sorties, menées "en coordination avec les partenaires concernés, notamment les directions du commerce, visent à s'enquérir du strict respect des mesures nécessaires, en sensibilisant et en orientant les commerçants", ajoute le communiqué.

GUELMA

Manœuvre simulant une explosion suivie d'un incendie d'un silo à céréales à Bouchegouf

Une manœuvre simulant une explosion suivie d'un incendie au niveau d'un silo à céréales a été organisée lundi dans la commune de Bouchegouf, dans la wilaya de Guelma, pour tester l'efficacité du plan local d'organisation des secours.

Supervisée par le wali, Houria Aggoune et les autorités civiles et militaires locales, le scénario de l'exercice simule un incendie dans une importante infrastructure économique, un silo de stockage de céréales, nécessitant une intervention rapide de sécurisation du site, selon les explications données sur place. La cheffe de l'exécutif local a suivi les différentes étapes de la manœuvre qui évoquent un incendie déclaré à quatre endroits du silo avec intervention première des travailleurs de l'entreprise elle-même.

KHENCHELA

Ouverture d'une exposition sur le patrimoine des arts plastiques

Une exposition du patrimoine des arts plastiques s'est ouverte mardi avec la participation de sept artistes à la maison de jeunes Houha Belaïd de Khenchela. Pas moins de 70 toiles de l'association de wilaya des arts plastiques "Lamassat", initiatrice de l'exposition, et des artistes participants sont présentées durant la manifestation qui coïncide avec la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février).

Dans une déclaration à l'APS, Fouad Belaâ, président de l'association, a indiqué que l'exposition placée sous le thème "à l'ombre du chahid, entre lettres et arts" était une mosaïque de tableaux relatant l'histoire de l'Algérie et l'héroïsme des chouhada, notamment dans cette wilaya révolutionnaire.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
Oum El Bouaghi : un mort et deux blessés dans un accident de la circulation à Bir Chouhada



Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi dans la commune de Bir Chouhada (Oum El Bouaghi), ont indiqué les services de la direction de wilaya de la Protection civile. Une collision entre un véhicule léger et un camion sur le chemin du wilaya (CW) n°48 a causé le décès d'un homme de 71 ans et occasionné des blessures à une femme de 51 ans et à un homme de 56 ans, a indiqué la même source à l'APS. Les blessés ont été évacués vers la polyclinique de la commune de Souk Naâmane, tandis que le corps de la personne décédée a été déposé à la morgue du même établissement, a-t-on ajouté. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

37 morts et 1373 blessés en une semaine (Protection civile)

Trente-sept (37) personnes sont décédées et 1373 autres ont été blessées dans 117 accidents de la route survenus durant la période du 9 au 15 février à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 4 morts et 34 blessés suite à 37 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 558 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (65 incendies), Blida (33) et Oran (26).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 519 personnes en situation de danger et exécuté 5436 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

KHENCHELA
186 foyers raccordés au réseau de gaz à Baghaï

Pas moins de 186 foyers de la commune de Baghaï, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordés mardi au réseau d'approvisionnement en gaz naturel.

Le wali, Salim Harizi a présidé dans le cadre de la commémoration de la journée nationale du chahid la mise en service du projet de raccordement au réseau de gaz de 186 foyers de la localité Faydh Ahriz dans la commune de Baghaï. Le raccordement de ces foyers a nécessité la pose d'un réseau de distribution de plus de 50 km effectuée par l'entreprise de réalisation qui en a été chargée dans un délai de trois mois pour une enveloppe financière de 77 millions DA, a indiqué Smail Aïth Othmane, directeur par intérim de la distribution de l'électricité et du gaz, dans ses explications techniques sur l'opération menée dans le cadre du programme complémentaire de développement retenu pour la wilaya Khenchela par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune.

Il a été procédé également dans le cadre du même programme complémentaire et de celui du Fonds de solidarité et de garanties des collectivités locales à la mise en service des projets de raccordement au réseau de gaz naturel de 329 foyers répartis sur cinq agglomérations de la commune de Baghaï à la faveur de la réalisation d'un réseau de 66 km pour une enveloppe financière de 93 millions DA, a ajouté le même responsable.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Khenchela : saisie de plus de 40.000 capsules de psychotropes (SW)

Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chechar (Khenchela) ont saisi 40.140 capsules de psychotropes et arrêté deux (2) individus, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la Sécurité de wilaya.

Selon cette source, les policiers ont agi sur la base d'informations signalant l'arrivée sur le territoire de la wilaya d'un camion en provenance d'une wilaya voisine, chargé d'une importante quantité de substances psychotropes et faisant route vers l'est du pays.

Le plan mis en place par la BMPJ de Chechar a permis d'intercepter le véhicule en question à bord duquel circulaient 2 individus âgés de 22 et de 35 ans, a-t-on ajouté, précisant que la fouille du camion a permis la découverte de 40.140 capsules de psychotropes soigneusement dissimulées. Les deux suspects ont été arrêtés.

Un dossier criminel a été établi avant la présentation des deux individus devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

Sûreté d'Alger : démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 1.000 comprimés d'ecstasy à El Harrach

Un réseau criminel organisant activement dans le trafic de drogue dure a été démantelé, et 1.025 comprimés psychotropes de type "ecstasy" ont été saisis à El Harrach (Alger), a indiqué mardi un communiqué des services de Sécurité de la wilaya d'Alger.

"Les services de Sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par la 6e sûreté urbaine de Bouarouba, relevant de la Sécurité de la circonscription administrative d'El Harrach, ont procédé, cette semaine, au démantèlement d'un réseau criminel, composé de deux (2) individus, activant dans le trafic de drogue dure", ainsi qu'à la saisie de 1.025 comprimés de type "ecstasy", précise le communiqué.

L'opération fait suite à "l'exploitation d'une information faisant état d'une activité suspecte d'un repris de justice au niveau d'un quartier à El Harrach", ajoute la même source, soulignant que "l'opération de suivi et d'investigation a permis son arrestation avec son acolyte". Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent conformément à un dossier de procédures pénales, conclut le communiqué.

TIARET

Lancement des travaux de réalisation d'une piscine de proximité dans la commune de Aïn Dheb

Les travaux de réalisation d'une piscine de proximité ont été lancés, mardi dans la commune d'Aïn Dheb (Tiaret) par le wali de la wilaya, Saïd Khalil.

Selon les explications fournies par le directeur des équipements publics, Hocine Sakou, lors de la présentation du projet au wali, cette installation sportive couvrira une superficie de 2.400 mètres carrés, comprenant une piscine (312 m²), une clinique, des vestiaires, un espace vert et des équipements complémentaires.

Il a précisé que ce projet, dont la réalisation est prévue sur une période de 10 mois, a nécessité un budget de 200 millions de DA, dans le cadre du programme sectoriel de la Direction de la jeunesse et des sports.

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Message du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lundi, un message à l'occasion de la Journée nationale du chahid, coïncidant avec le 18 février, dont voici la traduction APS: "Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur son Messager, Chères citoyennes, chers citoyens, L'Algérie commémore la Journée nationale du chahid pour exprimer la fidélité et la reconnaissance du peuple algérien pour le lourd tribut chèrement payé au prix du sang des chouhada sur le chemin de la libération et de l'émancipation, et les sacrifices incommensurables consentis par des convois d'hommes et de femmes patriotes libres qui ont pris conscience, après des décennies de lutte à l'école du mouvement national, que le colonialisme aux méthodes brutales et destructrices avait envahi notre terre pure et entravé la marche de son brave peuple pendant plus de cent trente ans.

Horribles étaient les crimes perpétrés par les pseudos défenseurs de la civilisation et de la civilité, car il s'agissait d'une colonisation dévastatrice nourrie par l'illusion de s'éterniser et qui avait l'intention de s'accaparer les richesses et les ressources, mais ses illusions ont été anéanties par une révolution grandiose, bénie par Dieu, à l'image de la patience dont avaient fait preuve les enfants d'un peuple résistant, attaché à la liberté et à la dignité et respectueux des valeurs humaines.

Un peuple qui était résolu à libérer une terre qui continuait à rejeter la présence coloniale, par des résistances ininterrompues depuis l'arrivée des hordes d'envahisseurs barbares, résistance après résistance, fièrement gravées à travers l'histoire nationale dans la mémoire collective de la nation.

Ces révolutionnaires avaient pris conscience qu'il n'y avait d'autre option que la lutte armée, qu'ils ont menée avec courage et mérite, sans céder aux calculs de l'équilibre des forces et sans que leur détermination ne soit entamée par les horreurs et les difficultés rencontrées, en continuant à emprunter, le chemin du mémorable Novembre, vers la victoire.

Alors que nous commémorons ce cher anniversaire dans une Algérie en plein essor, nous nous inspirons de leur prise de conscience, de la



confiance dans les atouts de notre pays et de la mobilisation de ses potentialités pour hisser l'Algérie au rang des pays émergents. Nous sommes pleinement convaincus que le peuple et nos jeunes sont conscients que s'orienter vers l'échéance du développement

stratégique avec ses dimensions politique et socioéconomique, est le plus noble des défis fédérateurs et catalyseurs des volontés et les plus difficiles des paris que les Algériennes et les Algériens, aspirent à remporter ainsi que l'expression la plus sincère de notre fi-

déité à nos valeureux chouhada à la mémoire desquels je m'incline avec humilité et déférence en cette Journée nationale du chahid, en adressant, en cette occasion, mes salutations et mon estime à mes sœurs les moudjahidate et à mes frères les moudjahidines.

Tebboune : "la Journée nationale du Chahid, une occasion pour nous inspirer de la confiance dans les atouts de l'Algérie"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi, que la commémoration de la Journée nationale du Chahid était une occasion pour nous inspirer de la confiance dans les atouts de l'Algérie et mobiliser ses potentialités pour la hisser au rang des pays émergents.

Dans un message à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, coïncidant avec le 18 février, le président de la République a précisé que la commémoration de cette Journée était l'occasion "d'exprimer la fidélité et la reconnaissance du peuple algérien pour le lourd tribut chèrement payé au prix du sang des chouhada sur le chemin de la libération et de l'émancipation". Elle constitue également une opportunité pour exprimer la fidélité "aux sacrifices incommensurables consentis

par des convois d'hommes et de femmes patriotes libres qui ont pris conscience, après des décennies de lutte à l'école du mouvement national, que le colonialisme aux méthodes brutales et destructrices, avait envahi notre terre pure et entravé la marche de son brave peuple pendant plus de cent trente ans. Horribles étaient les crimes perpétrés par les pseudos défenseurs de la civilisation et de la civilité, car il s'agissait d'une colonisation dévastatrice nourrie par l'illusion de s'éterniser et qui avait l'intention de s'accaparer les richesses et les ressources, mais ses illusions ont été anéanties par une révolution grandiose", a-t-il poursuivi.

Le président de la République a évoqué les résistances menées par le peuple algérien contre le colonialisme

sateur, à travers lesquelles les révolutionnaires avaient pris conscience "qu'il n'y avait d'autre option que la lutte armée, qu'ils ont menée avec courage et mérite, sans céder aux calculs de l'équilibre des forces et sans que leur détermination ne soit entamée par les horreurs et les difficultés rencontrées".

Le Président de la République a également exprimé sa pleine conviction que "le peuple et nos jeunes sont conscients que s'orienter vers l'échéance du développement stratégique avec ses dimensions politique et socioéconomique est le plus noble des défis fédérateurs et catalyseurs des volontés et le plus difficile des paris que les Algériennes et les Algériens aspirent à remporter, ainsi que l'expression la plus sincère de notre fidélité à nos valeureux chouhada".

M. Goudjil: la Journée nationale du Chahid, une occasion pour renouveler notre fidélité au message des chouhada

Le président du Conseil de la Nation, le moudjahid Salah Goudjil, a affirmé que la commémoration de la Journée nationale du Chahid est un occasion pour renouveler la fidélité au message des chouhada d'où est née

une nouvelle Algérie victorieuse qui préserve leur héritage et honore leur testament. "En cette Journée nationale du Chahid, nous nous inclinons avec respect à la mémoire des martyrs en reconnaissance de leurs immenses sa-

crifices", a écrit M. Goudjil dans un post sur les réseaux sociaux. "Nous renouvelons notre fierté de leurs exploits qui ont réduit à néant les illusions du colonialisme français, ainsi que notre fidélité à leur message

resté vivace dans les mémoires.

De celui-ci est née une nouvelle Algérie victorieuse, qui préserve leur héritage et honore leur testament ancré dans l'ADN des générations +Prenez soin de l'Algérie+", a-t-il souligné.

Boughali : la Journée du chahid, une occasion pour renouveler le serment fait aux héros qui ont libéré notre patrie du joug colonial

Le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, a affirmé, à la veille de la commémoration de la Journée nationale du Chahid (18 février), que cette journée était une occasion pour renouveler le serment fait aux héros qui ont libéré notre patrie du joug

colonial, afin que leurs sacrifices demeurent le lien sacré qui inspire les générations. "A l'occasion de la Journée du Chahid, nous renouvelons, en cet anniversaire, le serment fait aux héros qui se sont sacrifiés pour libérer notre chère patrie du joug colonial abject", a écrit M.

Boughali sur son compte sur les réseaux sociaux. "Leur message demeurera telle une lanterne éternelle qui nous éclaire et leurs immenses sacrifices continueront à être ce lien sacré qui inspire les générations à travers les temps", a-t-il ajouté.

La wilaya d'Alger commémore la Journée nationale du Chahid

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabebi, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Lahbib Benboulaïd, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie commémo-

rative de la Journée nationale du Chahid, célébrée le 18 février de chaque année, indique un communiqué des Services de la wilaya.

Lors de cette cérémonie, qui a eu lieu

à la Place de la résistance (Alger centre), l'hymne national a été entonné et une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle commémorative, avant la récitation de la Fatiha à la mémoire des vail-

lants chouhada, en présence des autorités locales, de parlementaires, de représentants de la famille révolutionnaire et des acteurs de la société civile.

APS

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Oran: inauguration d'une stèle commémorative en hommage au chahid Ali Megtit, héros de la révolution

Une stèle commémorative dédiée au chahid et héros de la Révolution, Ali Megtit, auteur en 1957 de l'attentat à la bombe au "Café Brésil", (siège de Disco Maghreb actuellement), a été inaugurée au cœur d'Oran à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid.

Le wali d'Oran, Samir Chibani, accompagné des autorités locales et de la famille révolutionnaire, a présidé l'inauguration de cette stèle, en présence de la famille du Chahid, qui n'avait alors que 17 ans au moment de sa mort en martyr. Des moudjahidines, des historiens et des intellectuels étaient présents, lors de la cérémonie d'inauguration, aux côtés des frères du martyr et de plusieurs de ses neveux. A cette occasion, le wali d'Oran a honoré la famille du chahid, évoquant le rôle héroïque des moudjahidines, notamment des jeunes, pour la liberté et l'indépendance du pays. Pour l'occasion, Bachir Megtit, le frère du martyr, a salué cette initiative précieuse, qui redonne honneur à un héros peu connu d'Oran, et qui a donné sa vie pour l'Algérie, tout comme de nombreux membres de sa famille. Né en 1940, Ali Megtit s'est engagé très jeune dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Le 13 septembre 1957, à l'âge de 17 ans, il a mené une opération audacieuse contre le Café Brésil, un établissement fréquenté par les forces coloniales françaises. Armé d'une grenade, il a réussi à l'introduire dans le café, provoquant des pertes parmi les occupants. Lors de sa tentative de fuite, il a été capturé et grièvement blessé. Il succomba en martyr à ses blessures deux jours plus tard. L'inauguration de cette stèle est le fruit d'un travail acharné mené par des historiens et des intellectuels de la ville qui, depuis des années, œuvrent à la réhabilitation de la mémoire d'Ali Megtit. Leur engagement a été essentiel pour mettre en lumière les sacrifices consentis par ce jeune héros et pour inscrire son nom dans la conscience collective nationale.

Le lieu où s'est déroulé l'attentat, autrefois Café Brésil, transformé en magasin de disques de musique, est aujourd'hui remplacé dans son contexte historique. Le lieu de l'attaque a été transformé en magasin de musique nommé "Disco Maghreb" et la stèle érigée en ce lieu est une reconnaissance de l'acte héroïque du Chahid Ali Megtit.

Wilayas du Centre : Recueillement, hommages et projet de développement au cœur de la commémoration

Des activités multiples ont caractérisé, mardi, la commémoration de la Journée nationale du Chahid (18 février), dans les wilayas du Centre, alternant recueils, hommages et rappels des grands moments de la Révolution, ainsi que le lancement et l'inauguration de plusieurs projets de développement.

Les cérémonies, marquées dans la wilaya de Tipasa par la présence du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, se sont ouvertes par des recueils à la mémoire de chouhada tombés au champ d'honneur pour libérer le pays du joug colonial français.

À Tipasa, et après le recueillement, M. Hidaoui a, notamment, supervisé le lancement d'une session de formation sur la gestion des plateformes numériques dédiées aux organisations de jeunesse.

A Bejaïa, diverses activités sont organisées à travers toute la wilaya.

Dans certaines communes, à l'instar de Kherrata, Draa El Gaid et Timezrit, les populations en ont profité pour revivifier certains souvenirs douloureux, particulièrement les bombardements subis en 1961 à Bradma et Kherrata, marqués par le sacrifice, respectivement de 23 et 18 chahid, alors qu'au village El Kalâa de Timezrit la population a rendu hommage à six (6) martyrs fusillés sans le moindre procès, sur la place publique.

Au plan économique et du développement local, les autorités ont posé la première pierre d'un programme de 600 logements à Oued Ghir avec des équipements publics intégrés, dont un lycée, un collège et une école, un

Tissemsilt : raccordement du centre de stockage de céréales à la voie ferrée

La wilaya de a célébré, ce 18 février, la Journée nationale du Chahid. Les cérémonies officielles ont été présidées par le wali, M. Bouzaïd Fethi, en présence des autorités locales et des représentants de la famille révolutionnaire.

ABED MEGHIT

Les commémorations ont débuté au cimetière des martyrs Aïn S'fa dans la commune de Tissemsilt, où s'est déroulée la levée des couleurs ou une gerbe de fleurs a été déposée et la lecture de la fatiha, en présence des autorités civiles et militaires, des moudjahidines, des enfants de moudjahidines et des chouhadas, des représentants des organisations de masses et du mouvement associatif.

À cette occasion, des allocutions ont été prononcées par les représentants des organisations des moudjahidines et des enfants de chouhada. La délégation officielle s'est ensuite rendue sur le chantier de restauration du centre de torture Aïn S'fa sur une superficie de 4 100 m², pour un coût de 60.000.000 DA, dont le taux d'avancement est de 65% dont les travaux ont été lancés le 5 juillet 2024.

Le premier magistrat de la wilaya, a saisi cette occasion pour exhorter les responsables en charge du projet, à activer la cadence des travaux de façon à respecter les délais de réalisation ainsi que la qualité surtout lors des travaux de finition. Dans la continuité des festivités, le wali a procédé à la pose de la première pierre lançant la réalisation du musée du moudjahid, qui sera construit à proximité du centre commercial « Family Shop », pour un délai de 11 mois, pour un coût de 173 515 989,00 DA. Profitant de cette occasion, M. Bouzaïd Fethi a donné



le coup d'envoi des travaux de construction d'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 100 000 tonnes sur une superficie de 5 Ha, a nécessité un investissement public de 8 550 000 000 DA, pour un délai de 28 mois.

Ce projet, implanté aux abords de la Route nationale 14, s'inscrit dans la politique de renforcement de la sécurité alimentaire de la région. Ce nouveau projet, inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à doter le pays de structures de stockage des céréales, sachant que des centres de proximité de stockage sont également en cours de réalisation dans la wilaya pour être livrés dans les prochains mois.

Ce centre de stockage de céréales de Tissemsilt, relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OACI) sera prochainement raccordé au réseau ferroviaire, et ce, afin d'augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales», ainsi que un voie secondaire sera proje-

tée sur la RN 19.

Dans le domaine social, le centre psychopédagogique pour enfants en situation de handicap mental a été baptisé du nom du Chahid Yahia Chawki, en hommage à son sacrifice. Par ailleurs, le wali de la wilaya a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de deux établissements scolaires : d'un groupe scolaire de type 02 et d'un collège (basse 06), dans le quartier Hassan Abdelkader.

M. Fethi Bouzaïd a procédé à l'inauguration d'une école primaire de type D (12 classes), baptisée au nom du chahid « Bouziane Mohamed Cherif, dit Redouane », à Sidi Khelifa, dont la première pierre a été posée le mois de Mars 2024, lors de la visite de travail et d'inspection du Ministre et de l'Inspection de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi à Tissemsilt.

M. Bouzaïd Fethi a souligné l'importance de ces infrastructures pour répondre aux besoins croissants de la popu-

lation scolaire, notamment dans les zones en expansion urbaine. Il a également annoncé que plusieurs autres établissements entreront en service dès la rentrée 2025-2026 afin d'alléger la surcharge dans certains établissements existants. Une cérémonie de distinction des élèves primés au championnat maghrébin de cross-country scolaire.

Les élèves vainqueurs du championnat maghrébin de cross-country scolaire ont été honorés. Ils ont participé au 4th championnat maghrébin de cross-country scolaire, qui s'est tenu en Tunisie dans le cadre de la commémoration du 67th anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef.

Ils ont représenté l'Algérie de la meilleure façon avec leurs résultats honorables, puisque la coureuse Rahrah Aya a remporté la deuxième place dans la catégorie junior, la même place remportée par le coureur Mahious Abdel Basstet dans la catégorie junior. Le wali de Tissemsilt a félicité tout le monde pour leur honorable représentation du sport scolaire et leur a souhaité davantage de succès et de brillance.

Le wali de la wilaya a également visité la Grande Salle des Expositions de Tissemsilt. Tout au long de sa visite, M. Bouzaïd Fethi a rencontré les habitants de la région, prenant le temps d'écouter leurs préoccupations. Il a assuré que leurs doléances seront étudiées en fonction des ressources disponibles et des priorités définies.

procédé, à l'occasion, à l'inauguration d'un monument historique à Larbaâ N'Ath Irathen à la mémoire de 388 chahids et à la baptisation de la gare ferroviaire du boulevard Stiti Ali (ville de Tizi-Ouzou) au nom du défunt moudjahid Badkof Mohamed.

À Boumerdes, il a été procédé à la ré-inhumation des restes des chahids Mokhtar Nionou et Chara Omar dans la commune de Beni Amrane, et de Mohamed Behar à Ammal.

La journée a été aussi marquée par la distribution de logements dans différents segments, l'inauguration d'un groupe scolaire de remplacement de l'école primaire Mokhtar Fertas et d'un autre groupe scolaire à la cité 700 logements de Thénia.

Dans cette même wilaya, les autorités locales ont posé la première pierre de plusieurs projets dont une école primaire, un CEM et une polyclinique à Mouaïssia dans la commune de Hemmadi.

A Chlef, les autorités locales ont inauguré la place de la cité El Hassania et d'un stade de proximité en gazon synthétique à Bokâat Hamil (commune de Zeboudja).

Une visite de l'ex-centre de torture de Sidi Akacha a été aussi organisée.

La commémoration de la Journée du Chahid dans les wilayas du Centre a été une occasion pour rappeler les sacrifices consentis et le prix payé pour la libération du pays et pour souligner l'impératif du devoir de mémoire afin d'inspirer l'action de chacun et de tous dans l'effort du développement et de l'épanouissement national.

APS

MÉDÉA

Réalisation d'une ceinture de protection de la ville de Beni-Slimane contre les crues

Des travaux de réalisation d'une ceinture de protection de la ville de Beni-Slimane, à l'est de Médéa, contre les crues des cours d'eau qui traversent le chef-lieu de la commune sont en cours d'exécution, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Une dotation financière d'un montant de l'ordre de dix (10) millions de DA a été débloquée pour la construction de cette ceinture de protection qui longe la partie nord de la ville de Beni-Slimane et qui va servir de barrière face à la montée éventuelle des eaux des oueds Alim, Awadja et Chaabet Nsissiba, qui passent par cette partie de la ville, a-t-on fait savoir.

Des instructions ont été données par le wali, Djilali Doumi, lors d'une récente visite sur le chantier, pour accélérer les travaux pro-



grammés, ont ajouté les services, précisant que des opérations "préventives" ont été menées,

au cours des deux dernières années, dans le cadre de ce projet.

Il est fait part, à ce propos, de la réalisation, en plusieurs tranches, de travaux d'entretien et d'élaguage des berges des cours d'eau afin de juguler le flux des eaux pluviales et de réduire, ainsi, le risque d'inondation des zones habitées.

Une enveloppe de 300 millions de DA a été injectée dans ces travaux appelés à renforcer la protection de la ville en cas de forte crue, a-t-on noté.

ORAN

Relogement de 32 familles dans de nouveaux logements à Misserghine

Quelque 32 familles à Oran ont été relogées dans de nouveaux logements dans la commune de Misserghine, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Les autorités locales ont supervisé, le week-end dernier, l'opération de relogement de ces 32 familles qui ont déposé des recours et vivant dans des habitations vétustes au quartier "Sidi El-Houari", vers des logements décents situés dans le quartier "Moudjahid Achouri Ahmed" à Misserghine, qui comprend 900 logements sociaux, au grand bonheur des bénéficiaires.

Pour cette opération, qui s'insère dans le cadre du programme visant à éradiquer les logements précaires, les ressources humaines et matérielles nécessaires ont été mobilisées, avec la présence des services de la daïra, de l'APC

d'Oran, des directions de l'habitat, de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière, ainsi que des services de sécurité, indique-t-on.

Depuis le mois de janvier, 267 familles ayant vécu dans des logements précaires et anciens dans le quartier historique de "Sidi El-Houari" ont été relogées dans des logements décents dans la même zone de la commune de Misserghine. Après une étude approfondie de la commission chargée des recours au niveau de la daïra, 35 recours ont été acceptés parmi les 92 déposés par des personnes exclues de l'opération de relogement des habitants du vieux quartier Sidi El-Houari.

Parallèlement, six recours sont en attente de vérification du fichier national de l'habitat, tandis que 51 recours ont été rejetés car les personnes concernées ne

résidaient pas dans ledit quartier, dont des célibataires vivant avec leurs familles. A noter que depuis le début de cette année, plus de 350 familles ont été relogées dans la wilaya d'Oran, dont 267 familles issues du quartier "Sidi El-Houari", 9 familles du quartier "El-Hamri", 27 familles vivant dans des logements insalubres du secteur "El Makkari", 11 familles du secteur "Mahieddine", 10 familles vivant dans un immeuble vétuste du quartier "Oussama", dans la délégation communale d'El Mokrani, et 16 autres familles des bâtiments anciens du quartier "El-Khalidia" d'Oran.

Ces familles ont été relogées dans les pôles urbains de Oued Tlelat et Belgaïd, ainsi qu'au site des 1.201 logements sociaux à la cité la Pépinière, dans la commune de Bir El Djir.

MOSTAGANEM

Distribution de 50 logements publics locatifs dans la commune d'Aïn-Nouissy

Les clés de 50 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribuées à leurs bénéficiaires, dans la commune de Aïn-Nouissy (Est de la wilaya de Mostaganem) à l'occasion de la Journée nationale du chantier.

La cérémonie de distribution a eu lieu sur le site d'implantation de ces logements, en présence des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire, ainsi que des familles bénéficiaires, qui ont exprimé leur grande

joie, d'autant plus que cette opération coïncide avec l'approche du mois de Ramadhan.

Cette opération est la troisième du genre dans la wilaya, depuis le début de l'année, après le relogement de 30 familles dans des logements publics locatifs, au début du mois, dans la commune de Khadra, et de 40 autres familles dans la commune de Hadjadj, en janvier dernier, a-t-on indiqué.

Ces nouveaux logements s'ajoutent à ceux distribués

en décembre dernier, à savoir 50 logements publics locatifs, dans la commune de Bougourat et 164 unités relevant de la même formule, dans la commune de Aïn Tedles, outre 280 autres logements publics locatifs, distribués en deux phases durant le mois de novembre (2024) dans cette collectivité locale, dans le cadre d'un programme de 450 logements relevant de cette même formule.

Les services de la wilaya de Mostaganem ont également distribué, au cours du

même mois, les clés de 515 logements dans différentes formules, ainsi que 1.431 décisions d'attribution d'aides financières pour des logements ruraux, lors des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre.

Cette tranche comprend 215 logements en formule location-vente (AADL), 160 unités en formule de logement promotionnel aidé et 138 logements publics locatifs, souligne-t-on.

OUM LASSEL

Développement local : Une trentaine d'opérations lancées

Une trentaine d'opérations de développement local, tous secteurs confondus, ont été lancées dans la commune d'Oum Lassel, dans la wilaya de Tindouf, susceptibles d'améliorer le cadre de vie de la population de cette commune située à 170 km au nord du chef-lieu de wilaya, ont rapporté mardi les services de cette collectivité locale.

Une enveloppe financière de plus de 310 millions dinars a été consacrée au titre du programme d'appui au développement économique et social des communes, ainsi que la Caisse de soli-

darité et le Fonds de garantie des collectivités locales pour l'année 2025, pour la concrétisation de ces nouveaux projets, avec une part importante de ce programme consacré au secteur de l'éducation, a expliqué à l'APS le président de l'Assemblée communale (P/APC) d'Oum Lassel, Mohamed Hidas. Ces opérations dont a bénéficié cette collectivité répondraient aux aspirations des habitants de la région, dont notamment ceux des deux localités éparpillées, à savoir Hassi Khabi et Hassi Mounir, situées à 200 km du

chef-lieu de la commune, a-t-ils précisé. Ces projets, lancés durant de ce mois de février, concernent entre autres la réalisation de cantines scolaires, l'équipement et l'aménagement des établissements scolaires, ainsi que la réalisation de réseaux divers (électricité, eau potable, assainissement et d'éclairage public). Il s'agit également de la réhabilitation des puits pastoraux, et champs de captage, en plus de la construction de nouvelles infrastructures de base, a fait savoir la même source.

OUM EL BOUAGHI

Les travaux de réalisation de 5 lots du projet de centre de regroupement sportif de Zorg bientôt réceptionnés

Les travaux de réalisation de cinq lots du projet du Centre de regroupement sportif de la commune de Zorg seront réceptionnés au cours de cette année 2025, a-t-on appris lundi du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oum El Bouaghi, Ahmed Yahiaoui.

Les lots à réceptionner de cet important projet sont le pavillon d'hébergement (hôtel), la piscine semi-olympique, la salle omnisports, le pavillon de récupération et la clôture extérieure du centre, a précisé à l'APS le même responsable.

L'enveloppe financière réservée pour l'ensemble de ces lots dont le taux d'avancement des travaux dépasse 53 % est estimée à près de 1,6 milliards DA, a ajouté, M. Yahiaoui.

Les travaux des autres lots restant pour lesquels près de 700 millions DA ont été octroyés démarreront "avant la fin du premier semestre de l'année en cours", selon la même source qui a précisé qu'il s'agira des lots de la salle de musculation, de trois stades de football, d'une piste athlétique et des aménagements extérieurs.

À terme, le Centre de regroupement sportif de la commune de Zorg offrira aux équipes sportives un espace intégré de préparation situé à 1.100 mètres d'altitude et fournira aux équipes et clubs nationaux une alternative à moindre coûts aux centres de préparation sportive à l'extérieur du pays, a affirmé le directeur de la jeunesse et des sports.

BOUMERDES

21 projets de fermes aquacoles agréés depuis début 2024

Vingt et un (21) projets de fermes aquacoles marines ont été agréés depuis le début de l'année 2024 à ce jour, dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

Sur ce total de projets, dont certains sont opérationnels et d'autres en cours de réalisation, 19 sont dédiés à l'élevage de la daurade royale et au loup de mer en cages flottantes et à l'élevage de moules, a indiqué le directeur de la pêche, Kadri Cherif, en marge d'une journée de sensibilisation sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

La capacité de production unitaire de ces fermes, une fois totalement opérationnels, est de près de 700 tonnes de poisson/an, a noté le même responsable, soulignant que six (6) projets sont entrés dernièrement en exploitation, tandis que quatre (4) sont attendus à l'entrée en production cette année, et le reste ultérieurement. Sur un autre plan, M. Kadri a souligné l'entrée en exploitation, durant ces dernières années, dans le cadre de l'intégration de l'aquaculture à l'agriculture, de près de 300 bassins d'irrigation agricole ensemencés avec des alevins de différentes espèces de poissons.

Il a observé que 45 bassins et retenues collinaires, destinés à l'irrigation agricole, sont d'une capacité de 1.000 m³ d'eau, ce qui fait que leurs propriétaires bénéficient d'un accompagnement du secteur dans différents domaines.

D'ici à l'année prochaine, le secteur prévoit de réaliser une production dépassant les 50 tonnes de poissons par an, notamment du Tilapia rouge, au niveau de ces bassins.

A noter que la journée de sensibilisation sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture a été marquée, entre autres, par l'animation de communications axées, entre autres, sur l'élevage du Tilapia rouge. L'occasion a été aussi saisie pour la présentation d'expériences réussies dans le domaine et la tenue d'une exposition dédiée aux producteurs de Tilapia avec distribution d'alevins à des agriculteurs pour les ensemencer dans leurs bassins d'irrigation.

TRANSPORT

"Les nouvelles mesures facilitant l'activité des exportateurs dans le transport aérien et maritime

M. Said Sayoud, a annoncé le lancement prochain d'une nouvelle ligne maritime qui reliera l'Algérie au Qatar en passant par la Tunisie, la Libye et l'Egypte. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a appelé, hier au niveau d'Algexe, les opérateurs économiques à se tourner vers le marché africain à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et ainsi bénéficier du traitement préférentiel qu'elle accorde. par ailleurs le ministre des transports Mr Said Sayoud ministre du transport Lancement d'une nouvelle ligne maritime reliant l'Algérie à Doha via la Tunisie, la Libye et l'Egypte.

Par F. Yanis

A l'occasion d'une journée d'étude sur le développement des exportations, le ministre des Transports M. Said Sayoud, a annoncé le lancement prochain d'une nouvelle ligne maritime qui reliera l'Algérie au Qatar en passant par la Tunisie, la Libye et l'Egypte. Dans le cadre du soutien aux exportations et en coordination avec le ministère des Transports, le ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations a organisé une journée d'information ce mardi 18 février 2025. Cette journée, tenue sous le thème "Les nouvelles mesures facilitant l'activité des exportateurs dans le transport aérien et maritime", s'est déroulée en présence du ministre des Transports, du président du Conseil national consultatif pour la promotion des exportations (CREA), du président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) et du président de la Bourse algérienne de fret (ALFEX), ainsi que de nombreux opérateurs économiques et professionnels du secteur.

Dans ce contexte, les participants ont souligné la nécessité d'adopter des procédures plus souples et plus efficaces afin de permettre aux exportateurs algériens d'accéder plus facilement aux marchés étrangers

A cette occasion, M. Sayoud a assuré que l'étude de faisabilité pour le lancement de cette nouvelle ligne est actuellement en cours. Par ailleurs et concernant le transport aérien des marchandises, le ministre Sayoud a annoncé l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne pour le transport des marchandises entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite : « Cette ligne facilitera le transport des marchandises algériennes et assurera la disponibilité de nos produits dans plusieurs marchés de cette région » a-t-il ajouté.

Lancement d'une nouvelle ligne maritime reliant l'Algérie à Doha via la Tunisie, la Libye et l'Egypte.

Parmi les principales annonces faites lors de cette journée :

Mise en place d'une ligne aérienne directe dédiée aux exportations



entre l'Algérie et l'Arabie saoudite

Signature d'un accord visant à faciliter l'exportation de produits algériens vers le marché saoudien.

Ouverture d'un bureau commercial à l'aéroport d'Alger (Terminal 4)

Ce bureau servira de centre d'information et d'assistance pour les exportateurs. Lancement d'un système numérique pour optimiser la gestion du fret aérien

Objectif : améliorer la traçabilité et réduire les délais de traitement des exportations.

Soutien aux exportateurs et nouvelles mesures d'accompagnement

Dans le cadre du développement du commerce extérieur et de la promotion des exportations, plusieurs initiatives ont été annoncées lors de cette journée d'information, notamment :

Prise en charge de 50 % des coûts du transport aérien des exportations

Cette mesure sera financée par le Fonds spécial de soutien aux exportations afin de réduire les charges des exportateurs et rendre les produits algériens plus compétitifs sur les marchés internationaux.

Relance des exportations vers les marchés africains

Un accent particulier a été mis sur l'optimisation des échanges commerciaux dans le cadre des accords de la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine).

Dévier des services de fret aérien exclusivement aux exportateurs

Réservation de vols de fret spécia-

lisés pour garantir la rapidité et l'efficacité des livraisons.

Mise en place de nouvelles facilités douanières pour les exportateurs

Réduction des délais de traitement des marchandises destinées à l'exportation.

Renforcement de la logistique avec l'ouverture d'entrepôts dédiés aux exportateurs

Ses infrastructures permettront aux exportateurs de stocker leurs marchandises dans des conditions optimales avant leur expédition.

Collaboration avec l'Agence nationale du transport et de la logistique (LOGITRANS)

Mise en place d'un partenariat pour offrir aux exportateurs des solutions logistiques intégrées et adaptées à leurs besoins.

Signature d'accords de coopération avec des compagnies de transport maritime et aérien

Objectif : améliorer la connectivité des produits algériens avec les principaux marchés étrangers.

Inauguration du bureau commercial au Terminal 4 de l'aéroport d'Alger

Ce bureau assurera un suivi direct et personnalisé des opérations d'exportation.

Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique du président de la République visant à diversifier l'économie nationale et accroître les exportations hors hydrocarbures.

F. Y.

BANQUES

BDL: cession de plus de 95% des actions mises en vente (responsable)

Plus de 95% des actions mises en vente dans le cadre de l'ouverture du capital de la Banque de développement local (BDL) ont été cédées, a indiqué, mardi à Tébessa, le directeur général-adjoint chargé du commercial, Mohamed Mebarek.

"Plus de 95% des 44,2 millions d'actions mises en vente ont été cédées depuis le 20 janvier", a indiqué le même responsable en réponse à une question de l'APS, en marge d'un roadshow à Tébessa, précisant que le processus "se poursuivra jusqu'au 20

février". M. Mebarek a appelé les personnes intéressées par l'investissement, qu'il s'agisse d'entreprises économiques, publiques ou privées, ou de personnes physiques, à prendre part à cette expérience qui leur permettra d'entrer dans le monde de l'investissement en achetant des actions de la BDL au prix de 1.400 dinars l'action. "L'ouverture du capital de cet établissement financier est une opportunité pour promouvoir le développement économique et la stabilité financière, et constitue une étape stra-

tégique pour renforcer l'économie nationale et sa compétitivité, conformément aux dispositions de la loi n° 23-09 du 21 juin 2023, portant loi monétaire et bancaire et de la loi de finances pour 2025", a ajouté le même responsable.

Il a également révélé que la BDL a élaboré un plan d'action quinquennal (2024-2029), qui prévoit le renforcement du réseau d'agences au niveau national par l'ouverture de 42 nouvelles structures, entre traditionnelles et numériques.

APS

SONELGAZ

M. Adjal examine les opportunités de partenariat avec une délégation de JETRO

Le Président-directeur Général de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, lundi à Alger, une délégation de l'Organisation japonaise du Commerce extérieur (JETRO), avec laquelle il a examiné les opportunités de coopération et de partenariat entre le Groupe et les sociétés japonaises, indique un communiqué du groupe public.

La rencontre de M. Adjal avec la délégation japonaise composée de 15 sociétés japonaises et conduite par le Directeur général de JETRO- Europe, Akihiko Aki Tamura, s'est tenue au niveau de la Direction générale de Sonelgaz, en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Suzuki Kotaro, et de cadres dirigeants du Groupe, ajoute le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue la délégation japonaise en Algérie, pour s'enquérir des différents secteurs économiques, notamment le secteur de l'énergie, et entre dans le cadre "des efforts de Sonelgaz visant à renouveler ses relations de coopération avec les opérateurs économiques japonais".

Dans ce cadre, les deux parties ont évoqué les relations historiques profondes entre l'Algérie et le Japon, précise le communiqué, ajoutant que M.

Adjal a souligné "l'intérêt des hautes autorités du pays à encourager la présence des sociétés japonaises dans le marché algérien qui offre un climat d'affaires propice".

À cette occasion, le premier responsable du Groupe a passé en revue le niveau d'expertise et d'expérience de Sonelgaz dans son domaine de compétence énergétique, notamment en matière de production, de transport et de distribution de l'électricité et du gaz, outre son activité dans les industries électriques et gazières, les services fournis en matière d'exportation de l'énergie et des équipements électriques et gazières.

M. Adjal a également évoqué les projets stratégiques en cours de réalisation par le Groupe, notamment le programme des énergies renouvelables et le projet d'interconnexion nord-sud, ainsi que le projet de raccordement électrique entre les réseaux algérien et italien pour exporter de l'électricité propre vers l'Europe via l'Italie, souhaitant profiter de l'expérience et de l'expertise des entreprises japonaises pour les concréteriser.

De son côté, l'ambassadeur du Japon en Algérie s'est félicité de la volonté des hautes autorités du pays d'accueillir les investisseurs japonais en Algérie, soulignant que les autorités japonaises partagent avec leurs homologues algériennes, la même vision au regard des opportunités d'investissement importantes offertes par le marché algérien, y compris la société Sonelgaz".

L'ambassadeur japonais a également précisé que la visite de travail effectuée par la délégation de sociétés japonaises en Algérie s'inscrit dans le cadre de l'élargissement des domaines de partenariat et d'investissement.

Dans cette optique, le PDG de Sonelgaz a proposé "la mise en place d'un groupe de travail pour étudier et examiner les opportunités de coopération entre Sonelgaz et les sociétés japonaises, et de rédiger un protocole d'accord qui encadrera cette coopération et accélérera la cadence de travail sur le projet de ce partenariat visant à insuffler un nouvel élan aux relations économiques entre les deux pays".

Le groupe a indiqué dans son communiqué qu'une réunion de travail a eu lieu entre les représentants de 15 sociétés japonaises et des cadres dirigeants de Sonelgaz, au cours de laquelle un plan d'action a été convenu pour étudier le projet de cette coopération.

APS

CHAMBRE ALGÉRIENNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Installation de Chakib Smail Kouidri à la tête de la chambre

Le nouveau directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), M. Chakib Smail Kouidri a été installé, lundi à Alger, indique un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, en présence des cadres centraux du ministère, des directeurs généraux des organismes sous tutelle ainsi que du secrétaire général du syndicat des travailleurs de la Chambre.

À cette occasion, M. Zitouni a souligné le rôle central de la CACI dans

l'encadrement du commerce à l'échelle nationale, insistant sur la nécessité de renforcer son rôle économique vital, ce qui requiert une adaptation aux exigences de la phase actuelle dans le contexte des profondes réformes économiques initiées par Monsieur le président de la République.

Le ministre a également souligné l'importance de renforcer la coordi-

nation entre toutes les chambres, de développer leur performance et d'assurer une représentation efficace des intérêts des commerçants et des industriels, ajoutant que "le ministère continuera à fournir le soutien nécessaire pour que la Chambre s'acquête de son rôle central et réalise les objectifs de développement national", selon le communiqué.

BANQUES

Le CPA convoque ses actionnaires en assemblées générales le 24 février

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a convoqué ses actionnaires à assister aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire qui se tiendront le lundi 24 février 2025 à l'hôtel El Aouassi (Alger) à partir de 9h30, a indiqué la banque publique dans un communiqué.

La réunion générale extraordinaire (AGEX) portera notamment sur les pouvoirs du conseil d'administration, le retrait de

la participation du CPA du capital d'Aresbank-Madrid, ainsi que les décisions de participation ou de retrait du CPA des capitaux des sociétés.

Des modifications des statuts de la banque seront également examinées lors de cette assemblée extraordinaire.

De son côté, l'assemblée générale ordinaire se penchera sur le contrat de rachat par le CPA de ses propres actions cotées en

bourse en vue de réguler leur cours, ainsi que sur l'élection des administrateurs représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration.

Cette dernière opération s'inscrit dans le cadre de l'ouverture du capital du CPA à hauteur de 24,5% et de son introduction en bourse, précise la même source.

Les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent,

peuvent assister personnellement aux assemblées ou donner procuration à un autre actionnaire ou à toute personne éligible.

Les documents afférents sont disponibles sur le site web de la banque (www.cpa-bank.dz).

L'ensemble des actionnaires inscrits sur le registre de la banque au 20 février 2025 sont invités à participer à ces assemblées, souligne le communiqué.

GECF

Le gaz naturel, un levier clé pour l'économie numérique

Le gaz naturel représente un levier essentiel pour soutenir l'économie numérique, a indiqué le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, soulignant que la recherche et les opérations d'intelligence artificielle (IA) consomment plus d'énergie que les méthodes conventionnelles.

S'exprimant lors d'une table ronde sur le gaz naturel, organisée dans le cadre du Salon du pétrole d'Egypte (EGYPSES2025) qui se tient au Caire, M. Hamel a expliqué que la demande mondiale d'électricité pour les centres de données devrait

passer de 400 TWh à plus de 1.000 TWh d'ici 2030, rapporte le GECF sur son site-web. Pour M. Hamel, le gaz naturel apparaît dans ce contexte comme "une solution cruciale, car il fournit une électricité à la demande, évolutive et rentable, garantissant que les centres de données ne connaissent jamais de pénuries d'approvisionnement ou d'instabilité".

Il a également évoqué l'impact de l'IA sur l'économie mondiale ainsi que sur l'efficacité des opérations pétrolières et gazières. M. Hamel a souligné dans ce sillage que le gaz et les énergies renouvelables (ENR) sont

des ressources "complémentaires", estimant que "le gaz naturel n'est pas seulement un pont vers l'avenir, mais une partie intégrante de l'avenir".

Selon lui, la demande en gaz naturel a atteint un niveau record en 2024, représentant 40 % de la croissance de la consommation mondiale d'énergie primaire, soit plus que toute autre source d'énergie.

Le GECF prévoit une hausse de la demande en gaz naturel de 32 % d'ici le milieu du siècle, soutenue par la croissance démographique, le développement économique et l'amélioration du niveau de vie.

ENERGIE

Le groupe Sonatrach examine les opportunités de coopération et de partenariat avec des entreprises énergétiques japonaises

Le groupe Sonatrach a examiné avec des entreprises japonaises spécialisées dans le secteur de l'énergie, les opportunités de coopération et de partenariat, notamment en matière de production de l'hydrogène vert, indique mardi un communiqué du groupe public. Les discussions ont eu lieu, lundi, au siège de la Direction générale de Sonatrach à Alger, lors de l'audience accordée par le PDG du Groupe, Rachid Hachichi, à la délégation de l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO), regroupant les représentants de plus d'une vingtaine d'entreprises japonaises, ainsi que des investisseurs, et ce en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie, Kotaro Suzuki, précise-t-on de même source. La délégation japonaise était conduite par le Directeur général de "JETRO Europe", Akihiko Aki Tamura. A cette occasion, les deux parties ont salué la qualité des relations entre l'Algérie et le Japon, en général, et entre le Groupe Sonatrach et les sociétés japonaises avec lesquelles il entretient des partenariats, notamment celles ayant accompagné le groupe public dans la réalisation de projets d'envergure, à l'instar du projet de renforcement de la production du champ de Hassi R'Mel et de la raffinerie d'Arzew. Les discussions entre les deux parties ont porté sur le renforcement et l'élargissement des voies de coopération, à travers l'exploration des opportunités offertes dans différents domaines d'intérêt commun, notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement.

Le projet de développement de l'hydrogène vert en Algérie a retenu l'intérêt des représentants des entreprises japonaises présents, affirme la même source. M. Hachichi a souligné, à ce propos, que l'Algérie dispose de ressources naturelles qui lui permettent de produire de l'hydrogène vert à moindre coût. Pour sa part, la délégation japonaise a exprimé sa disposition à investir en Algérie, réitérant l'intérêt que porte les entreprises japonaises au marché algérien. Au terme de la réunion, les deux parties ont convenu d'organiser des rencontres et des réunions bilatérales pour approfondir les consultations, débattre des projets réalisables à même de concrétiser les opportunités offertes, et établir des partenariats et des investissements profitables aux deux parties, conclut le communiqué.

INDUSTRIE

Salon "Equip Auto" 2025 : les entreprises algériennes mettent en avant leur savoir-faire en pièces de rechange

Plusieurs fabricants locaux participant à la 18e édition du salon international des services après-vente automobile et des services de transport "Equip Auto Algérie", qui a ouvert ses portes lundi au Palais des Expositions (Alger), ont mis en avant leurs capacités de production dans le domaine de la fabrication de pièces de rechange pour véhicules, affirmant leur volonté de se positionner sur le marché après leur succès dans le domaine de la fabrication selon des normes internationales.

Parmi les 60 exposants algériens participant à cet événement international, environ 30 d'entre eux sont spécialisés dans la fabrication de pièces de rechange, huiles, pneus et batteries avec des taux d'intégration variables.

Dans des déclarations à l'APS, ces acteurs, dont certains sont passés à la production après avoir été auparavant des importateurs, ont confirmé qu'ils travaillaient à se développer sur le marché

national avec des projets d'exportation, en produisant des biens nationaux "selon des normes internationales" et à "des prix étudiés".

Dans ce cadre, l'entreprise "Plastiques Auto BK", dont l'usine se trouve à Blida, s'efforce de fournir des composants plastiques pour les véhicules tels que des pare-chocs, avec un taux d'intégration de 100 %.

Le directeur de l'entreprise, Walid Ben Ali Khouja, a estimé que le marché national offre des "opportunités prometteuses", ce qui pousse cette entreprise, qui a lancé son activité industrielle il y a deux ans, à élargir sa gamme de produits, qui comprendra bientôt des caches de rétroviseurs.

De son côté, l'entreprise "Iris Pneus" prévoit de lancer son nouveau produit, des pneus tout terrain (4x4), pour la fin du troisième trimestre 2025. Cela répond à une demande croissante, notamment dans le secteur agricole, dans le

sud du pays, ainsi que chez les entreprises pétrolières des régions du sud, selon les propos de Yahia Djafri, directeur commercial et marketing de l'entreprise.

Il a également confirmé les efforts de "Iris Pneus" pour augmenter sa capacité de production afin de mieux répondre aux besoins du marché national et limiter les importations.

L'entreprise "Matador Batteries", dont l'usine se situe à Bouira, a souligné l'importance des incitations mises en place par les autorités publiques, qui ont poussé la société à passer de l'importation à la production en janvier 2024.

L'entreprise travaille à augmenter sa capacité de production de 500 000 à 750 000 batteries par an, dans un premier temps pour satisfaire la demande nationale et dans un second temps pour pénétrer le marché africain, selon les propos de son adjoint, Lazhar Bousta.

Il a ajouté que ces batteries "sont conformes aux normes internationales" en termes de qualité, ce qui se reflète positivement sur leur durée de vie théorique, qui varie entre deux et trois ans, avec un prix inférieur de 30 à 40 % par rapport aux batteries importées.

Pour sa part, l'entreprise "Techno Cast", spécialisée dans la fabrication de pièces de suspension et de direction, a indiqué à travers son représentant au salon qu'elle place la qualité au cœur de sa stratégie industrielle, en choisissant soigneusement les matériaux utilisés, en respectant les dimensions et le processus de production.

Grâce à ses produits de qualité, l'entreprise vise à couvrir une part du marché national et à se tourner vers l'exportation dans le futur. Il est à noter que le salon "Equip Auto Algérie", qui se poursuivra jusqu'au 20 février, accueille environ 350 exposants nationaux et étrangers, dont 60 exposants algériens.

ARMÉE

Biskra : journée d'information à l'Ecole supérieure des troupes spéciales Mustapha Khoudja

L'Ecole supérieure des troupes spéciales (ESTS) Mustapha Khoudja dit Si Ali de Biskra a ouvert hier ses portes au public dans le cadre d'une journée d'information sur cette institution militaire importante relevant de la 4ème région militaire en présence des représentants des médias.

Le début de la visite, le commandant de l'école, le général Kamel Hadji, a donné une allocution dans laquelle il a affirmé que la manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire pour "consolider le lien armée-nation et la communication entre les citoyens et leur institution militaire pour mettre en relief son rôle d'arme d'élite et ses missions de formation et les étapes de son évolution".

L'assistance a suivi les phases de création de l'arme des troupes spéciales à travers la projection d'un documentaire sur l'ESTS, les procédures pour rejoindre ses rangs, ses structures de formation et installations pédagogiques ainsi que les armes et le matériel utilisés par les éléments de l'arme des troupes spéciales.

Les hôtes de l'école ont pu également suivre des exercices de saut opérationnel et libre exécutés



par des parachutistes de l'école, une manœuvre simulant une mission de libération d'otages et des exhibitions d'arts martiaux de combat au corps à corps reflétant les performances acquises par l'entraînement.

Le public a suivi également des explications données par les cadres de l'école sur les étapes du saut au parachute, les

conditions d'intégration de l'école, les types de formation et d'entraînement des éléments des troupes spéciales dans les spécialités des liaisons, d'ingénierie, des armes, de saut parachutiste, de combat et de survie dans les conditions extrêmes.

A rappeler que l'arme des troupes spéciales a été créée en 1963 à Skikda sous l'appellation de centre

d'entraînement des commandos qui a été transféré à Biskra en 1971 pour développer l'école des forces aéroportées puis l'école d'application des troupes spéciales élevée ensuite en Ecole supérieure des troupes spéciales en tant qu'institution de formation des officiers et sous-officiers actifs et d'organisation de sessions de formation diverses.

TOURISME

Session de formation à Alger en vue de renforcer les capacités des jeunes dans le domaine des métiers et de l'artisanat

Une session de formation a été organisée, lundi à Alger, dans le but de renforcer les capacités des jeunes dans le domaine des métiers et de l'artisanat, et ce dans le cadre du programme de partenariat "Jil Siyaha", en collaboration entre l'Algérie et l'Union européenne (UE).

A cette occasion, le directeur de la formation et de la valorisation des ressources humaines au ministère du Tourisme et de l'Artisanat,

Abdelaziz Madoui a indiqué que le programme "Jil Siyaha" s'inscrit dans le cadre du "plan de formation destiné aux établissements de formation sous la tutelle du ministère", au titre d'un programme de coopération à long terme entre le secteur et l'UE".

Selon le même responsable, cette session abritée par l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) de Ain Benian, vise à "renforcer l'emploi des jeunes

dans le secteur du tourisme, à travers la modernisation des offres de formation au sein des établissements relevant du secteur, en adéquation avec les besoins réels du marché du travail, tout en tenant compte des spécificités de chaque région". Pour rappel, l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme de Tizi Ouzou et l'hôtel "le Caïd" de la ville de Boussaïda, connaîtront l'organisation de sessions similaires, les 19 et 20 février.

RELIZANE

Plus de 200 étudiants formés dans le domaine de l'entrepreneuriat

L'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat de Relizane a formé plus de 200 étudiants porteurs de projets dans le domaine de l'entrepreneuriat, au cours de l'année 2024, a-t-on appris, lundi, auprès de cette agence locale.

Le directeur de l'agence, Sofiane Kheriche, a précisé dans une déclaration à l'APS que 215 étudiants porteurs de projets ont été formés au Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université "Chahid Ahmed Zabana" de Relizane, à travers neuf sessions de formation organisées au cours de l'an-

née écoulée. De son côté, la commission locale d'étude du financement des projets, au sein de l'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat de Relizane, a reçu 40 dossiers de porteurs de projets parmi les étudiants formés et a donné son accord pour financer 19 projets, a précisé M. Kheriche.

Le responsable a également souligné que les porteurs de projets retenus ont bénéficié de la formation au Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université "Chahid Ahmed Zabana", insistant sur le fait que la formation est "obligatoire" pour bénéficier du financement de l'agence.

A noter que cette agence a récemment signé un accord avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, dans le but de promouvoir et développer l'entrepreneuriat dans ce secteur, en encourageant les stagiaires et les diplômés à créer leurs propres entreprises.

L'accord signé entre les trois instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle de la wilaya et l'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a visé à établir des centres de

développement de l'entrepreneuriat au sein des établissements de formation et d'enseignement professionnels pour encourager la création et le développement de projets de petite entreprise.

Cette initiative contribue également à "renforcer la politique de formation entrepreneuriale visant à stimuler l'esprit d'initiative et à encourager les stagiaires et les formés à créer des entreprises qui vont réussir et durables qui répondent aux besoins du marché national et participent au développement économique", a souligné M. Kheriche.

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID Réinhumation des restes de trois chouhada à Boumerdes

La commémoration de la Journée nationale du Chahid a été marquée mardi à Boumerdes par la réinhumation des restes de trois chouhada au niveau des cimetières des martyrs des communes de Beni Amrane et Amal, à l'est de la wilaya.

La cérémonie de réinhumation s'est déroulée en présence des autorités locales, à leur tête la wali, Fouzia Naâma, de membres de la famille révolutionnaire et de représentants d'organisations de la société civile.

Elle a concerné les restes des chahids Ninou Mokhtar et Chara Omar, réinhumés au cimetière de Beni Amrane, et du chahid Bahar Mohamed au cimetière d'Amal.

Depuis le début de l'année 2024 à ce jour, la wilaya a enregistré la réinhumation des restes de 12 chouhada à travers différentes communes.

Toujours au titre des activités commémoratives de la Journée nationale du Chahid, la wali et la délégation qui l'accompagnait, ont rendu des visites de courtoisie à des moudjahidines de la région, dont le moudjahid Doudah Slimane (84 ans), membre de l'Armée de libération nationale (ALN), à son domicile sis à la cité "Ellouz" de Beni Amrane.

TIMIMOUN Vers le développement de la pisciculture en bassins d'irrigation agricole



Les activités de développement de l'aquaponie, pisciculture intégrée à l'agriculture, seront lancées dans les exploitations agricoles de la wilaya de Timimoun, a-t-on appris mardi des services de la Pêche.

Des démarches sont entreprises par la nouvelle direction de la Pêche, en cours de création dans cette jeune wilaya, pour accompagner les investisseurs et agriculteurs désirant investir dans ce segment d'importance économique et nutritionnelle.

Les expériences d'élevage aquacole menées dans les bassins d'irrigation agricole ont été fructueuses et ont contribué à la réalisation d'une production locale de poissons, a ajouté la source, soulignant la possibilité d'exploitation des eaux d'élevage aquacole comme engrangement organique dans l'agriculture, et la source de revenu supplémentaire pour l'agriculteur induite par la commercialisation de poissons, dont le Tilapia.

Approché par l'APS, le directeur de la Pêche de la wilaya d'Adrar, Mohamed Ali Haddou, a indiqué que les conditions climatiques favorables et l'existence d'un large foncier agricole ont favorisé le développement de l'activité agricole dans la région, y compris l'aquaculture.

Il a relevé aussi le potentiel de production d'aliments de poisson dans la région, avec une disponibilité, outre les étendues agricoles, de plans d'eau exploitables pour l'activité aquacole et permettant d'utiliser l'artémie, une espèce de petits crustacés dont se nourrissent les alevins. La direction de la Pêche d'Adrar couvre territorialement les wilayas d'Adrar, Timimoun, In-Salah, In-Guezzam et Bordj Badji-Mokhtar, a fait savoir M. Haddou.

MAROC**Un gouvernement loin des réalités du peuple**

Le gouvernement marocain continue d'accentuer les tensions avec les citoyens, privilégiant ses intérêts personnels et ceux de ses proches au détriment des souffrances du "petit peuple", dénoncent des représentants de partis politiques et de syndicats.

Après l'annonce des contrats publics remportés par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, estimés à des milliards de dirhams, Nabil Benabdellah, le secrétaire général du Parti du Progrès et du Socialisme, a affirmé que le gouvernement n'avait rien accompli en matière de progrès démocratique ou politique. "Ce que nous connaissons, c'est une série de régressions qui nous font reculer, punissant quiconque osse parler ou critiquer. Nous avons vu comment les procès se multiplient contre ceux qui ont exprimé un avis contraire", a-t-il dénoncé. Il a également insisté sur le fait que les gains d'Akhannouch dans les marchés publics constituaient un véritable scandale que les Marocains ne pouvaient pas ignorer, et ce n'était que la partie visible de l'iceberg, car d'autres domaines souffrent également de conflits d'intérêts à divers niveaux. Benabdellah a précisé que le gouvernement n'a trouvé que la propagande pour

justifier ses échecs dans la gestion des affaires publiques, se contentant de répéter des slogans creux sur des "réalisations" économiques et sociales, tout en restant complètement absent du débat politique sérieux. Selon lui, le Maroc d'aujourd'hui évoque des époques révolues, où les voix libres étaient traquées et les bouches muselées, même lorsque la critique était pacifique et basée sur des faits réels. Un des exemples les plus frappants de cette répression est la poursuite judiciaire de citoyens ayant protesté contre le retard flagrant dans la reconstruction des zones sinistrées par le séisme, un an et demi après la tragédie. Les sinistrés continuent de vivre sous des tentes délabrées, une situation qui illustre l'incompétence et l'indifférence du gouvernement. Benabdellah a souligné que ce gouvernement, dirigé par un homme d'affaires qui monopolise des secteurs économiques vitaux, a transformé l'argent public en une arène où les richesses s'accumulent au

détriment du citoyen. Les contrats publics sont attribués par le gouvernement, mais directement octroyés à un groupe proche du Premier ministre, dans une scandaleuse compromission morale et politique qui n'a pas besoin d'aucune explication supplémentaire. Dans ce contexte sombre, la Confédération Démocratique du Travail a appelé à une marche nationale le 23 février prochain à Casablanca, pour protester contre la hausse des prix, la détérioration du pouvoir d'achat et l'indifférence du gouvernement face aux revendications des travailleurs. Selon un communiqué du syndicat, le pays vit une crise sociale profonde en raison de l'explosion des prix, du chômage croissant et de la corruption rampante. La centrale syndicale considère que ce n'est pas simplement une mauvaise gestion, mais une négligence systématique des droits d'un peuple qui souffre de la cherté de la vie, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Tandis

que les citoyens se battent pour joindre les deux bouts, le gouvernement continue de distribuer des priviléges à une élite, protégeant les intérêts d'une minorité au détriment de la grande majorité. Le syndicat a conclu en soulignant que ce qui se passe actuellement au Maroc ne relève pas seulement d'une mauvaise gestion, mais d'un mépris manifeste du destin du peuple, ou l'Etat se plait dans la répression et l'intimidation dans une tentative désespérée de faire taire les voix libres qui dénoncent ce dérèglement. La Confédération a conclu que le gouvernement, qui avait promis la prospérité et la justice sociale, est devenu le symbole de l'échec et du déclin. Face à cette réalité, le 23 février, la rue marocaine sera l'unique recours pour un cri retentissant contre l'autoritarisme, la corruption et une demande ferme pour la démission d'un gouvernement qui a préféré l'argent et le pouvoir à la dignité et aux droits du citoyen.

TEMPÊTE ET INONDATIONS**Le bilan monte à au moins 14 morts dans l'est des Etats-Unis**

Au moins 14 personnes sont mortes et plusieurs autres sont portées disparues dans l'est des Etats-Unis, dont douze décès dans le seul Etat du Kentucky, qui fait face à de graves dégâts plusieurs jours, ont annoncé lundi les autorités locales.

"Le nombre de morts dans le Kentucky s'élève désormais à 12", a déclaré lundi sur les réseaux sociaux le gouverneur du Kentucky, Andy Beshear, soit trois de plus que le bilan de la veille dans l'Etat. Le gouverneur démocrate avait indiqué la veille que la plupart des victimes s'étaient retrouvées coincées dans leurs véhicules sous la montée des eaux.

Une tempête qui mêle vents violents, inondations, fortes pluies et bientôt températures glaciales a touché plusieurs autres Etats de l'est américain. "Nous avons une mort confirmée pour l'instant" et "plusieurs personnes portées disparues", a indiqué lundi lors d'un point presse le gouverneur de la Virginie-Orientale, Patrick Morrisey, évoquant d'importantes inondations".

Dimanche, une personne avait trouvé la mort à Atlanta en Géorgie à cause des intempéries. Selon le site poweroutage.us, qui cartographie les coupures d'électricité aux Etats-Unis, environ 50.000 foyers étaient encore privés d'électricité lundi, dans les Etats de Virginie-Orientale, de Pennsylvanie et du Maryland.

À cette situation va s'ajouter cette semaine, selon un bulletin prévisionnel diffusé lundi par l'agence météorologique nationale (NWS), une masse d'air "arctique" qui va balayer d'un "froid record" le centre des Etats-Unis, avec des températures qui devraient descendre jusqu'à -60 Fahrenheit, soit -51 Celsius.

BRÉSIL
Une canicule inhabituelle frappe la ville de Rio

Une canicule inhabituelle même dans les tropiques, avec des températures dépassant les 40 C, frappe lundi les habitants de Rio de Janeiro et les nombreux touristes présents à quelques semaines du célèbre carnaval.

À la mi-journée, la métropole de 6 millions d'habitants a atteint pour la première fois le quatrième des cinq niveaux d'alerte canicule établis par les autorités municipales.

Selon ce système mis en place en juin dernier, et basé à la fois sur la température et le taux d'humidité dans l'air, le niveau 4 se caractérise par un "indice de chaleur très élevé", de 40 à 44 C qui devrait se maintenir "au moins trois jours consécutifs".

D'après le protocole municipal, les autorités doivent mettre à disposition de la population des lieux climatisés ou ombragés et des stations de distribution d'eau.

L'Etat de São Paulo, au sud de celui de Rio, est également placé en alerte en raison de la première vague de chaleur de l'année, avec des températures avoisinant les 38 C.

Le record de température pour un mois de février à Rio est de 41,8 C, enregistré en 2023, selon Raquel Franco, météorologue du système "Alerta Rio" de la mairie.

"Nous avons passé une nouvelle semaine sans pluie et les prévisions pour la fin février ne prévoient pas beaucoup de précipitations. On pourrait avoir un des mois de février les plus secs de l'histoire", souligne-t-elle. Le Brésil a été frappé ces dernières années par des événements climatiques extrêmes, entre sécheresse historique et inondations dévastatrices.

Des situations liées selon les experts au réchauffement climatique.

APS

BOLIVIE**31 morts dans la chute d'un bus au fond d'un ravin**

Au moins 31 personnes ont été tuées et 15 autres blessées après qu'un bus de transport public a plongé lundi dans un ravin le long de l'autoroute reliant les départements de Potosi et d'Oruro, dans l'ouest de la Bolivie, ont annoncé les autorités locales.

"Il y a 31 personnes qui ont perdu la vie dans cet accident.

Nous sommes encore en train de récupérer les corps", a déclaré aux médias locaux le colonel Limbert Choque, porte-parole de la police de Potosi. Les rapports préliminaires de la police montrent que le chauffeur du bus a perdu le contrôle du véhicule avant que le bus ne dévie de la route et ne tombe dans un ravin de 800 mè-

tres de profondeur. Le tronçon de la route où la tragédie s'est produite comporte des virages serrés et des pentes abruptes qui augmentent le risque d'accident, a décrété M. Choque. Parmi les blessés figurent quatre mineurs, dont deux restent dans un état critique et reçoivent des soins intensifs.

KAZAKHSTAN**Sept mineurs morts dans l'effondrement d'une mine de cuivre**

Un effondrement dans une mine au Kazakhstan a coûté la vie à sept mineurs, ont annoncé mardi les services d'urgence.

"Le corps du septième mineur dans la mine de Kazakhmys a été retrouvé", ont annoncé au petit matin les secours. Les mineurs se

trouvaient à plus de 640 mètres sous terre sur ce site ayant ouvert en 2006, d'où est extrait du sulfure de cuivre. Lundi soir, le ministère des Situations d'urgence avait rapporté "un effondrement de masse rocheuse dans la mine Jomart appartenant

dans la région d'Oulytau", dans le centre du vaste pays d'Asie centrale riche en ressources naturelles. Selon les données préliminaires communiquées par l'entreprise exploitante Kazakhmys, plus gros producteur de cuivre du pays, l'effondrement s'est pro-

duit en raison d'un "coup de grisou".

En novembre 2023, 46 mineurs avaient été tués lors du pire accident minier de l'histoire du pays dans une mine de charbon appartenant au groupe ArcelorMittal, qui a depuis quitté le Kazakhstan.

EQUATEUR**Sept morts dans une attaque en pleine rue, 14 ce week-end à Guayaquil**

Sept personnes sont mortes lors d'une attaque armée en pleine rue à Guayaquil (sud-ouest), théâtre de violences entre gangs de narcotrafiquants qui ont fait 14 victimes durant le seul week-end, a rapporté lundi la police équatorienne.

Des hommes à motos ont abattu dimanche soir les sept personnes, dont un mineur, réunies devant une épicerie.

Des vidéos de l'attaque ont circulé

sur les réseaux sociaux, montrant plusieurs corps étendus dans la rue. Selon le major Santiago Tuston, chef de police de la zone de Pascuales, où les assassinats ont été commis, les victimes appartiennent "à différentes organisations criminelles", ce qui pourrait entraîner des "représailles".

Durant le seul week-end, 14 assassinats ont été enregistrés à Guayaquil, ville de près de trois millions d'habitants dont le port est straté-

gique dans l'exportation de cocaïne vers les Etats-Unis et l'Europe, a-t-il précisé.

Depuis le début de l'année, 50 personnes ont été assassinées dans le seul secteur de Pascuales. Vendredi, un colonel de l'armée de l'air chargé d'opérations contre le narcotrafic a été abattu près de la prison de Guayaquil. Selon le gouvernement, cet assassinat reflète "l'état de guerre dans lequel est plongé l'Equateur".

ENFANTS CANCÉREUX

Pr. Bounedjar insiste sur l'importance de la prise en charge psychologique

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr. Adda Bounedjar, a insisté, lundi à Alger, sur l'importance de la prise en charge psychologique, sociale et éducative des enfants atteints de cancer, parallèlement à la prise en charge médicale. S'exprimant à l'occasion d'une journée d'étude sur: "La prise en charge sanitaire et sociale de l'enfant atteint de cancer", organisée par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), M. Bounedjar a précisé que "la prise en charge sanitaire de l'enfant atteint du cancer seule est insuffisante", soulignant la nécessité "d'une prise en charge sur les plans social, psychologique et éducatif, car l'enfant peut être hospitalisé pendant plusieurs mois".

Après avoir renouvelé, dans ce sens, son appel à la création de centres spécialisés pour la prise en charge de l'enfant, à commencer par le diagnostic jusqu'à son traitement et son intégration scolaire, le même responsable a souligné que l'une des recommandations à soulever aux hautes autorités serait de se concentrer sur la prévention et la sensibilisation concernant l'adoption d'un régime alimentaire sain, précisant que l'obésité a également conduit à une augmentation des cancers de l'appareil digestif.

Le président de la Commission nationale a également rappelé que le taux de guérison du cancer chez les enfants, en particulier les leucémies, les tumeurs cérébrales et le cancer des os, varie "entre 80 et 90%", d'où l'importance du dépistage précoce.

A cette occasion, il a rappelé les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour la prise en charge, via la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), du traitement par radiothérapie pour les enfants atteints de cancer, annonçant que "cette instruction sera signée prochainement".

Pour sa part, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a précisé que l'objectif de cette rencontre, qui coïncide avec la Journée mondiale du cancer des enfants, célébrée le 15 février de chaque année, est de "mobiliser les différents acteurs dans le domaine de la prévention et de la lutte contre cette maladie qui touche les enfants".

Elle a ajouté que l'ONPPE "mettra en œuvre les recommandations issues de cette rencontre, en coordination avec la Commission nationale de la prévention et de la lutte contre le cancer", soulignant que la commission thématique chargée de la santé de l'enfant "accordera, cette année, une grande importance aux maladies chroniques chez les enfants, y compris le cancer".

SOLIDARITÉ MÉDICALE

Deux chirurgiens de l'extérieur de la wilaya réalisent plus de 100 interventions chirurgicales à Tissemsilt

Deux médecins des wilayas de Chlef et Tiaret ont réalisé plus de 100 interventions chirurgicales pour des patients de diverses régions de la wilaya de Tissemsilt, a indiqué, samedi, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Bahaddine Fatmi.

M. Fatmi a souligné que les interventions chirurgicales ont été effectuées dans le cadre d'une action de solidarité médicale au sein de l'hôpital public de Bordj Bouâmaâ, au bénéfice de plus de 100 patients provenant des 22 communes de la wilaya et de ses zones reculées.

Ces opérations ont porté sur des spécialités de l'Oto-rhino-laryngologie (ORL), sous la supervision du professeur Djilali Ayad Khaled, spécialiste en chirurgie ORL à Chlef, en collaboration avec le chirurgien dans la même spécialité, Abdelaziz Boulenouar de Tiaret.

Le responsable a également souligné qu'en plus des opérations chirurgicales, plus de deux cents patients ont bénéficié d'exams médicaux, et certains d'entre eux seront programmés pour des interventions ultérieures.

Cette initiative a permis aux chirurgiens locaux d'échanger des expériences et des savoir-faire en matière de chirurgie avec les médecins invités.

Elle a également facilité l'accès aux soins pour les citoyens, leur évitant de devoir se rendre dans des wilayas limitrophes pour bénéficier de ce type d'opérations, selon le même responsable.

Il a aussi fait part de la réalisation, pour la première fois dans la wilaya, d'opérations chirurgicales de haute spécialité, telles que l'élargissement et la libération des cordes vocales à l'aide d'un endoscope chirurgical et d'un laser, qui se sont soldées par un succès total et ont été menées dans des conditions très satisfaisantes.

JEÛNE DURANT LE RAMADHAN

L'avis du médecin recommandé pour les diabétiques (spécialiste)

Les risques du jeûne pour certains diabétiques durant le Ramadhan ont été rappelés, mardi à Alger, lors d'une session de formation destinée aux journalistes, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de se référer à l'avis du médecin traitant.



Intervenant sur la thématique du "Diabète et Ramadhan", le Pr Samir Aouiche, Chef d'unité du service de Diabétologie du CHU "Mustapha Pacha", a fait savoir qu'il est "déconseillé aux personnes atteintes de diabète et présentant des risques de jeûner".

Il a toutefois indiqué que "pour les personnes qui tiennent, en dépit de l'avis de leurs médecins traitants, à observer le jeûne et dont le tableau clinique ne révèle que des risques modérés, elles peuvent le faire, tout en étant sous surveillance médicale continue".

Rappelant que les diabétiques jeûneurs risquent l'hypoglycémie avant la rupture du

jeûne, il a mis en garde ceux qui présentent une forme asymptomatique de leur pathologie, précisant que "la décision de jeûner doit impérativement être prise par le médecin traitant, en fonction d'un nombre de facteurs propres à chaque cas".

Il a précisé qu'il s'agit du type de diabète (le 1 ou le 2), des médicaments prescrits, de la présence de complications et/ou de comorbidités, de la nature du travail exercé et de l'expérience du précédent Ramadhan.

Il a souligné à ce propos, qu'"une bonne évaluation des risques chez chaque patient ainsi que la surveillance glycémique contribuent à une gestion efficace de la pathologie".

Le spécialiste a recommandé aussi une auto-surveillance de la glycémie (ASG) tout au long de la journée, soit durant le jeûne et après l'avoir rompu, conseillant aux jeûneurs d'"interrompre leur jeûne en cas d'hypoglycémie, d'hyperglycémie, de déshydratation...etc".

De même qu'il a préconisé une "éducation thérapeutique structurée", dispensée par le médecin notamment s'agissant de privilégier une alimentation équilibrée, plus riche en fibres qu'en sucre et en gras, afin d'éviter des perturbations de la glycémie (généralement une hyperglycémie) et autres désagréments après la rupture du jeûne.

LAGHOUAT

Lancement d'une session de formation sur la prise en charge des nouveau-nés

Une session de formation sur la prise en charge des nouveau-nés a été lancée, lundi, à la Faculté de médecine de l'Université "Amar Teliji" de Laghouat au profit des médecins et sages-femmes de la région, a-t-on appris des organisateurs. Intervenant à cette occasion, la représentante de l'Institut national de santé publique (INSP), Fatima Tiaounine, a indiqué que "cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle visant à améliorer la qualité des prestations de santé, notamment en ce qui concerne la prise en charge des nouveau-nés, considérés comme la catégorie la plus exposée aux complications médicales". S'étalant sur trois jours (17-19 février), cette formation a pour objectif de renforcer les compétences professionnelles des participants



fréquentes chez les nouveau-nés et les interventions chirurgicales, telles que l'asphyxie à la naissance. Il englobe aussi des ateliers interactifs portant sur des études de cas, a-t-elle poursuivi. De son côté, le directeur local de la santé, Mokhtar Mokrane, a mis en avant, dans son allocution d'ouverture, l'importance de cette initiative en termes de promotion de la qualité des prestations de santé offertes aux citoyens, signalant que la prise en charge des nouveau-nés figure parmi les priorités du secteur de la santé.

Initiée par la direction de santé de la wilaya de Laghouat en coordination avec l'INSP et la Faculté de médecine de l'Université Amar Teliji, cette session de formation, fait partie d'une série de rencontres scientifiques similaires visant à améliorer la qualité des soins et à réduire le nombre des décès néonataux, selon les organisateurs.

APS

ACCORD SUR LES PANDÉMIES

Le chef de l'OMS confirme le retrait des Etats-Unis des négociations

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a confirmé lundi à Genève que Washington avait officiellement notifié vendredi à l'OMS son retrait des négociations en vue d'un accord sur les pandémies.

"Nous regrettons cette décision, tout comme celle de se retirer de l'OMS", a déclaré le chef de l'OMS lors de l'ouverture de la 13e réunion de l'organe intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un accord de l'OMS sur les pandémies, tout en espérant que les Etats-Unis reviendront sur cette décision. "Nous nous trouvons à un moment crucial alors que vous vous apprêtez à finaliser l'accord sur les pandémies à temps pour l'Assemblée mondiale de la santé" en mai prochain, a relevé le directeur général de l'OMS.

"C'est vraiment une question de maintenant ou jamais. Mais je suis convaincu que vous choisirez maintenant, car vous savez ce qui est en jeu", a-t-il ajouté. Pour le chef de l'OMS, la question qui se pose à propos de la prochaine pandémie, c'est de savoir quand elle se produira, et non si elle se produira. Il y a des



rappels tout autour de nous : Ebola, Marburg, la rou-geole, le mpox, la grippe et la menace d'une prochaine

maladie X. "Aucun pays ne peut se protéger seul", a-t-il souligné, avant d'ajouter qu'il n'était pas facile de

trouver un terrain d'en-tenté, mais que c'était là toute la force du multilatéralisme.

PALESTINE

Ghaza: les hôpitaux ont perdu 40% de leurs patients souffrant de maladies rénales (Responsable)

Les hôpitaux de Ghaza ont perdu 40% de leurs patients souffrant de maladies rénales en raison de la pénurie de fournitures médicales, a affirmé lundi le directeur de l'hôpital Al-Shifa, Mohamed Abu Salmiya.

"Il n'y a que trois lits de soins intensifs pour les patients souffrant d'insuffisance rénale dans le nord de la bande de Ghaza, en plus de seulement 20 machines de dialyse, malgré le retour de centaines de milliers de personnes dé-

placées des gouvernorats du sud vers le nord de la Bande depuis le début du cessez-le-feu", a expliqué Dr Mohamed Abu Salmiya, cité par des médias.

Il a affirmé que cette situation qui prévaut dans les hôpitaux de Ghaza "a entraîné la mort de 40% des patients. De plus, de nombreux patients en soins intensifs et des bébés prématurés meurent à cause du manque de bouteilles d'oxygène".

Abu Salmiya a averti que l'entité sio-

niste persistait à perturber le volet hu- manitaire de l'accord de cessez-le-feu, soulignant la nécessité de fournir aux hôpitaux de Ghaza des médicaments, du matériel médical et du consomma-ble.

Les hôpitaux souffrent également d'une grave pénurie d'oxygène car l'ar- mée d'occupation sioniste a détruit 10 stations centrales d'oxygène dans sa guerre génocidaire depuis octobre 2023.

Ghaza : grave pénurie d'oxygène dans les hôpitaux après la destruction de 10 centrales électriques

Les hôpitaux de la bande de Ghaza souffrent d'une grave pénurie d'oxygène en raison de la destruction par l'entité sioniste de 10 centrales de production d'oxygène pendant la guerre génocidaire, indiquent dimanche les autorités palestiniennes.

Le ministère de la Santé palestinien a annoncé, dans un communiqué, "une très grave pénurie

d'oxygène après l'incendie et la destruction de stations centrales, en particulier dans le complexe médical Al-Shifa, l'hôpital Al-Ran- tisi, l'hôpital Al-Durra, le complexe Al-Nasr, l'hôpital indonésien et la station cli- nique Sheikh Radwan" dans le nord de la bande de Ghaza.

Le ministère a expliqué que "les 10 stations dé- truites répondaient aux be-

soins en oxygène des ser- vices vitaux, tels que les opérations, les soins inten- sifs, les urgences et les maternités".

Selon le même dépar- tement, "un certain nombre d'hôpitaux non gouverne- mentaux qui soutiennent le ministère de la Santé dans la fourniture de ce service ne peuvent pas répondre à leurs besoins en oxygène".

Le ministère a averti que

"l'interdiction par l'occupa- tion de l'entrée des stations d'oxygène dans les hôpi- taux de la bande de Ghaza aggraverait la crise à des niveaux qui menacent la vie des patients".

A cet effet, il a également renouvelé son appel aux institutions internationales et aux parties concernées pour qu'elles fournissent et importent les stations d'oxygène nécessaires.

LIBAN

Deux secouristes enlevés par les forces sionistes dans le Sud (autorités)

Le ministère libanais de la Santé a annoncé dimanche que l'armée sioniste avait enlevé deux secouristes de la ville de Houla, dans le sud du Liban. Le ministère a déclaré, dans un communiqué, qu'il condamnait dans les termes les plus fermes l'enlèvement de para-médicaux par les forces d'occu- pation sionistes. Le département a ajouté que les

forces sionistes "les ont em- ménés vers un lieu inconnu, alors qu'ils accomplissaient leur de-voir humanitaire d'évacuation des blessés de la ville de Houla".

Le ministère a qualifié cet acte de "violation flagrante des lois internationales et humani- taires, qui protègent les équipes médicales et ambulan- cières dans l'exercice de leurs fonctions", appelant à "la libé-

ration immédiate des ambu- lancers kidnappés" et à fournir la protection nécessaire aux équipes médicales pendant qu'elles accomplissent leurs tâches, selon le communiqué. Plus tôt dimanche, les forces sionistes ont tiré en direction des quartiers de Houla alors que des habitants de la ville tentaient d'y retourner, ce qui a entraîné la mort d'une ci-

toyanne et la blessure d'autres personnes. Il était prévu que l'armée sioniste achève son re- trait des zones occupées dans le sud du Liban à l'aube du 26 jan- vier 2024, conformément au délai fixé dans l'accord de cessez-le-feu, qui est de 60 jours à compter de l'entrée en vigueur de l'accord le 27 novembre 2024. Cependant, l'entité occu- pante n'a pas respecté cette

NIGERIA

13 morts à la suite d'une épidémie de fièvre de Lassa

Au moins 13 personnes sont mortes à la suite d'une épidémie de fièvre de Lassa dans l'Etat d'Edo, dans le sud du Nigeria, ont annoncé dimanche les autorités lo- cales. Le gouvernement de l'Etat a confirmé 83 cas sur 378 infections sus- pectes depuis le 30 décembre 2024, a indi- qué le directeur de la santé publique de l'Etat, Stephenson Ojeifo, cité par des mé- dias.

Sept patients sont actuellement tra- tés, tandis que d'autres sont sortis de l'hôpital", a-t-il fait savoir, attribuant le taux de mortalité élevé au retard des consultations à l'hôpital. A cet égard, il a appelé les communautés à consulter un médecin "si la fièvre persiste au-delà de 72 heures". En 2024, le Nigeria a enregis- tré 214 décès dus à la fièvre de Lassa, selon le Centre nigérian de contrôle des maladies. La fièvre de Lassa se propage par l'intermédiaire d'aliments ou d'ar- ticles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de rongeurs.

ETATS-UNIS

Les Centres de contrôle et de pré- vention des mal- adies perdront 10% de leurs effectifs

Près de 1.300 employés des Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) soit environ un dixième des effectifs de l'agence de santé publique aux Etats-Unis, vont être renvoyés dans le cadre du programme de licenciement des employés en période d'essai de l'ad- ministration Trump, ont rapporté ven- dredi des médias américains. Selon les médias, la direction des CDC a été in- formée de la décision vendredi matin. Un reportage de NBC News, citant des sources d'un responsable fédéral, a indi- qué que les employés concernés sont censés recevoir quatre semaines de congés administratifs payés.

Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies forment en- semble la principale agence fédérale des Etats-Unis en matière de protection de la santé publique. Avec 9,2 milliards de dollars de budget de base, les CDC sont chargés de protéger les Américains contre les épidémies et autres menaces de santé publique.

Avant cette réduction d'effectifs, l'agence comptait environ 13.000 em- ployés, dont plus de 2.000 travaillant dans d'autres pays. L'administration Trump a lancé une campagne de licen- ciements massive d'employés fédéraux jeudi. Selon les données du Bureau amé- ricain de gestion du personnel, des cen- taines de milliers de personnes pour- raient être affectées.

échéance. L'agression sioniste contre le Liban, qui a com- mence le 8 octobre 2023 et s'est transformée en une guerre à grande échelle le 23 septembre dernier, a fait 4104 martyrs et 16.890 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, en plus de faire fuir environ 1,4 million de per- sonnes.

APS

SAHRA OCCIDENTAL

L'armée sahraouie cible le centre de soutien logistique de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès

Les unités de l'armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené un bombardement intensif ciblant le centre de soutien logistique de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès, a indiqué un communiqué militaire de la direction centrale du Commissariat politique de l'APLS.

Des détachements avancés de l'armée sahraouie ont mené, dans la nuit de samedi, un bombardement intensif ciblant le centre de soutien logistique de l'armée d'occupation marocaine dans la localité occupée de Mahbès, a indiqué

lundi l'Agence de presse sahraouie (SPS) citant le communiqué. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, conclut le communiqué.



NIGER - ANR

Impératif de parvenir à des résultats à la hauteur des aspirations du peuple nigérien

Les présidents des commissions des Assises nationales pour la refondation (ANR) de l'Etat du Niger, ont appelé, mardi à Niamey, les participants représentant les différentes factions nationales à la nécessité d'une réflexion et d'un débat constructif à même de dégager des propositions et des résultats à la hauteur des aspirations du peuple nigérien.

Dans le cadre de la poursuite des travaux des Assises nationales au Centre international de conférences à Niamey, pour la quatrième (4) journée consécutive, le président de la sous-commission N1, (Paix et sécurité, cohésion sociale et réconciliation nationale), M. Idi Ango Omar, a affirmé que ces assises se veulent une "étape historique" pour le Niger et le peuple nigérien, appelant les participants à enrichir les débats en vue de parvenir à des recommandations générales concernant la paix et la sécurité. Le même responsable a souligné que ces recommandations devaient être à la hauteur des aspirations du peuple nigérien, et au service de la souveraineté, de la stabilité et de la sécurité du pays.

"Notre mutisme aujourd'hui serait une erreur, c'est pourquoi nous avons intérêt à dire la vérité pour parvenir à la réconciliation. Disons-nous la vérité pour avoir la cohésion sociale et parvenir, in fine, à la paix", a-t-il soutenu. De son côté, le président de la sous-commission N2 (Justice et droits de l'homme), M. Dagara Mamadou (avocat et ex ministre), a indiqué que les membres de cette sous-commission

avaient achevé le premier axe de leur thématique consacré à l'assainissement du système judiciaire, compte tenu des problématiques évoquées, relatives au fonctionnement de la justice. Et d'ajouter qu'il sera question d'aborder aujourd'hui les deux axes restants, à savoir "l'établissement d'un cadre juridique pour les droits de l'homme, adapté à la réalité nigérienne" et "possibilité de mettre en place de nouvelles politiques en matière de justice et des droits de l'homme". "Le plus important est que nous soyons en mesure de formuler des recommandations et des propositions à même d'optimiser le fonctionnement du système judiciaire dans le pays et de garantir une justice et une intégrité pour tous", a-t-il soutenu. Le président de la deuxième commission a également souligné que la composante de la Commission, qui comprend des représentants de neuf provinces nigériennes, "contribuera à l'élaboration de recommandations pertinentes qui permettront de réinstaurer la justice dans un cadre général et de rétablir l'Etat".

Pour sa part, le président de la troisième sous-commission (Géopolitique et environnement international), M. Illo Adani, et conseiller diplomatique du président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, a souligné que les discussions se déroulaient dans une "ambiance très dynamique et franche". Il a également souligné que la Commission avait discuté de la situation internationale instable, marquée par un

contexte de cirsées mondiales, de conflits et de guerres, indiquant qu'ils étaient actuellement "en phase de conclusions à déduire de cette situation au Niger en termes de politique étrangère et de mesures diplomatiques".

M. Adani a souligné que les membres de cette commission "apprécient grandement le fait d'engager ces discussions dans le cadre de la refondation et des efforts visant la réhabilitation de la politique étrangère et de la diplomatie du pays, conformément à la vision de souveraineté". Par ailleurs, le responsable de la 4e commission (Économie et développement durable), M. Salha Haladou, a indiqué que la séance de travail d'aujourd'hui "portera en grande partie sur les contraintes structurelles qui entrent la mise en œuvre des recommandations". "Concernant l'économie, il existe, au Niger, des secteurs stratégiques qui doivent être placés sous la souveraineté à part entière de l'Etat, particulièrement l'énergie". Prennent part à ces Assises nationales, dont les travaux ont débuté samedi dernier, 716 délégués des différentes factions nationales nigériennes, chargés de discuter des recommandations des Assises régionales et de l'élaboration du projet de la charte de la période de transition. Le président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie du Niger, Abdourahmane Tiani, s'est engagé lors de la cérémonie d'ouverture des Assises nationales à appliquer toutes les décisions issues de cette rencontre.

RD CONGO

Burundi : arrivée de près de dix mille réfugiés congolais en deux jours (ministre)

Près de dix mille personnes ayant fuit les provinces de la région de Goma, Est de la République démocratique du Congo (RDC), théâtre d'une escalade des violences au cours de ces dernières semaines, sont entrées du 14 au 16 février courant au Burundi, a déclaré le ministre burundais de l'Intérieur, Martin Niteretse. "Ces réfugiés ont été

accueillis dans des centres d'accueil de Gihanga en province de Bubanza et à Cibitoke pour les besoins de l'identification", a précisé le ministre, notant que l'annexe du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) collabore avec les autorités burundaises "afin que les problèmes qui se manifestent dans l'accueil de ces voisins puissent être résolus".

Lundi, un couloir a été ouvert pour envoyer de l'aide humanitaire à la capitale de la province congolaise du Nord-Kivu, Goma, qui est contrôlée par le groupe rebelle Mouvement du 23 mars (M23) depuis fin janvier, a rapporté la station de radio Okapi en se référant au ministère de la Santé de la République démocratique du Congo (RDC). Selon le ministre de la

Santé de la RDC, Samuel Roger Kamba, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reçu l'autorisation d'acheminer des produits humanitaires à Goma via le Kenya et le Rwanda.

Le ministère congolais de la Santé enverra des médicaments pour les blessés qui se trouvent dans les hôpitaux de Goma et dont le nombre atteint 4.200.

CONFLITS EN AFRIQUE

Les dirigeants africains appellent à la cessation "immédiate" et "sans conditions" des hostilités

Les dirigeants africains, réunis au sommet les 15 et 16 février à Addis-Abeba, ont réitéré leur appel à la cessation "immédiate" et "sans conditions" des hostilités dans les Etats membres de l'Union africaine (UA), touchés par des "conflits violents", plaidant pour le "dialogue" qu'ils considèrent comme "seule approche viable" pour parvenir à une solution durable.

Les chefs d'Etat et de gouvernement africains faisaient références, notamment aux conflits au Soudan et en République démocratique du Congo (RDC). La Conférence "réitère également l'appel lancé à toutes les parties belligérantes, dans les Etats membres aux prises avec des conflits violents, pour qu'elles cessent immédiatement et sans conditions toutes les hostilités, instaurent un cessez-le-feu permanent et adoptent un dialogue et une réconciliation authentiques et sans exclusion, seule approche viable pour parvenir à des solutions consensuelles et durables", ont-ils affirmé dans une déclaration publiée à la fin des travaux de leur 38ème sommet annuel.

Au Soudan, le conflit de 22 mois entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a déjà déplacé un cinquième de la population et provoqué une grave famine chez environ la moitié de la population.

En République démocratique du Congo (RDC), le groupe armé M23 a pris fin janvier Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu et poursuit sa progression dans la province voisine du Sud-Kivu, s'approchant de Bukavu, l'autre grande ville de l'Est congolais.

Les dirigeants africains ont rappelé, dans ce contexte, l'importance du respect des principes contenus dans les instruments juridiques de l'UA dont "la souveraineté des Etats membres, l'intégrité territoriale, l'unité nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres, la non-agression et le règlement pacifique des conflits".

Ils ont souligné, à ce titre, la nécessité de renforcer la coopération afin de "lutter plus efficacement contre la circulation des armes légères et de petit calibre illicites et de faire taire les armes sur le continent".

Les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont, d'ailleurs, condamné "l'implication d'acteurs extérieurs étatiques et non étatiques dans les conflits africains, ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles par des groupes armés et terroristes en Afrique".

Ils ont encouragé, par ailleurs, les Etats membres à "s'attaquer de manière globale aux causes profondes et structurelles des conflits violents et de l'instabilité" en s'appuyant sur "le lien entre la paix, la sécurité et le développement, notamment à travers des programmes socio-économiques délibérés visant à autonomiser les populations, particulièrement les femmes et les jeunes".

Soulignant la nécessité d'une "mise en œuvre immédiate et intégrale" de la résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité des Nations unies, afin de garantir le financement des opérations de soutien de la paix pilotées par l'UA, les dirigeants africains ont mis également l'accent sur la nécessité d'"explorer des moyens novateurs de mobilisation des ressources financières internes, notamment par le biais d'engagements avec le secteur privé et les institutions financières africaines".

Ils ont jugé, en outre, nécessaire pour les Etats membres de mettre en place des mécanismes, notamment au niveau régional, pour "s'attaquer aux sources de financement du terrorisme afin de réduire les activités des groupes terroristes et armés", appelant à l'accélération de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement, qui a été adoptée par la 16e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tenue le 28 mai 2022, à Malabo (Guinée équatoriale). Les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont exhorté également les Etats membres à mettre en œuvre la Déclaration de la réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, tenue en avril 2024 à Abuja (Nigeria).

Ils ont réaffirmé, à ce propos, la nécessité de "redynamiser la diplomatie préventive comme outil efficace de prévention, de gestion et de règlement des conflits".

PALESTINE OCCUPÉE Lazzarini met en garde contre l'effondrement de l'UNRWA

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a averti que l'agence pourrait s'effondrer en raison de la législation de l'entité sioniste ciblant ses opérations dans le territoire palestinien occupé et de la suspension du financement par les principaux donateurs.



S'exprimant lors d'une réunion de la Coalition mondiale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats au Caire lundi, Lazzarini a déclaré que "l'effondrement de l'agence créerait un vide dangereux dans la fourniture des services de base".

Il a souligné l'importance de permet-

tre à l'UNRWA de mettre progressivement fin à son mandat dans le cadre d'un processus politique tel que celui préconisé par la Coalition mondiale, "et d'assurer la transition vers des institutions palestiniennes compétentes et préparées".

Avec l'entrée en vigueur de ladite loi

L'Egypte reporte au 4 mars la tenue du sommet arabe extraordinaire sur Ghaza

L'Egypte a annoncé mardi le report au 4 mars du sommet extraordinaire de la Ligue arabe sur la bande de Ghaza, qui devait se tenir au Caire la semaine prochaine, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

La nouvelle date a été fixée en coordination avec Bahreïn, qui occupe la présidence tournante de la Ligue arabe, ainsi

qu'avec d'autres pays de la région et dans le cadre des "préparatifs logistiques" du sommet, a précisé le ministère.

Ce sommet avait été convoqué en réponse à la proposition du président américain Donald Trump de placer la bande de Ghaza, sous contrôle américain et de déplacer sa population vers l'Egypte et la Jordanie.

Cisjordanie occupée: l'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit pour le 29e jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient mardi leur agression contre la ville de Jénine et son camp pour le 29e jour consécutif, faisant 26 martyrs et des dizaines de blessés, en plus des destructions massives d'infrastructures et de biens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les forces d'occupation ont incendié une maison dans le camp de Jénine, ont fermé la route menant au nouveau cimetière du camp avec des bulldozers et tiré des fusées éclairantes vers la mosquée Al-Assir, souligne Wafa.

L'armée sioniste a également installé une porte en fer près d'une colonie sur la route entre Naplouse et Jénine, et a arrêté un Palestinien après s'être in-

crusté dans sa maison, ajoute la même source.

Les renforts militaires de l'armée sioniste accompagnés de bulldozers et de camions-citerne de carburant continuent d'affluer vers les entrées et les périphéries du camp de Jénine.

Les bulldozers de l'armée sioniste poursuivent notamment les travaux de destruction et de démolition et ouvrent des rues dans plusieurs quartiers du camp de Jénine, que les drones continuent de survoler à basse altitude.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a, de son côté, annoncé l'ouverture d'une clinique dans le Centre coréen à côté du bâtiment de

de l'entité sioniste, le Commissaire général a déclaré que l'UNRWA était confronté à des défis opérationnels importants, ayant été forcée d'évacuer son complexe dans le quartier de Sheikh Jarrah à El-Qods occupée, et son personnel international étant effectivement expulsé de la Cisjordanie occupée.

Malgré cela, Lazzarini a salué le "courage et l'engagement" du personnel palestinien ayant permis à l'UNRWA de maintenir ouvertes les écoles et les cliniques afin que l'agence puisse fournir des services essentiels aux réfugiés palestiniens.

Les opérations de l'UNRWA à Ghaza se poursuivent également grâce à son personnel local et international.

Lazzarini a déclaré que l'UNRWA continue de jouer un rôle crucial pour répondre aux besoins massifs de la population de Ghaza, et souligné que réduire ses opérations maintenant - "à un moment où les besoins sont si élevés et la confiance dans la communauté internationale si faible - n'est pas utile".

LIBAN

"Tout retard" dans le retrait de l'armée sioniste constitue une violation de la résolution 1701 (ONU)

L'ONU a averti mardi que tout retard dans le retrait de l'armée sioniste du sud du Liban constitue une violation de la résolution 1701 du Conseil de sécurité ayant servi de base à l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre.

"Aujourd'hui marque la fin de la période fixée pour le retrait de l'armée (sioniste)... et le déploiement parallèle des forces armées libanaises sur les positions dans le sud du Liban", indiquent l'envoyé de l'ONU au Liban et les Casques bleus dans un communiqué conjoint.

"Un autre retard dans ce processus n'est pas ce que nous espérons, d'autant plus qu'il continue de violer la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU de 2006", ont-ils ajouté. Lundi, le gouvernement libanais a appelé les garants du cessez-le-feu entré en vigueur fin novembre dernier à sommer l'entité sioniste de retirer ses soldats du sud du pays le 18 février, conformément aux termes de l'accord de trêve.

"Les garants de l'accord doivent assumer leur responsabilité en nous apportant leur aide", a déclaré la présidence libanaise dans un communiqué, repris par des médias. "Nous poursuivons les contacts à différents niveaux pour pousser l'entité sioniste à respecter l'accord, à se retirer à la date prévue et à libérer les prisonniers", a-t-elle ajouté.

PHILIPPINES

La Cour suprême saisie de la destitution de la vice-présidente

Un groupe d'avocats partisans de la vice-présidente des Philippines, Sara Duterte, ont saisie mardi la Cour suprême pour contester le lancement par les députés d'une procédure de destitution la visant.

"Il n'y a pas eu de réelles délibérations, il n'y a pas eu de réelles discussions", a expliqué l'un des 29 avocats à avoir déposé un recours devant la juridiction.

"La vice-présidente n'a même pas été convoquée pour répondre aux allégations contre elle", a-t-il ajouté.

La chambre basse du Parlement a voté le 5 février en faveur d'un renversement de Mme Duterte, ancienne alliée devenue rivale du président Ferdinand Marcos.

Alors que la campagne pour les législatives de mai est lancée, le Sénat doit désormais trancher sur le sort de la dirigeante, accusée notamment d'avoir voulu fomenter un assassinat du chef de l'Etat.

Le recours déposé mardi vise à bloquer, avant même examen par les 24 sénateurs, la procédure lancée officiellement pour "Violation de la Constitution, trahison de la confiance publique, malversations et corruption".

Prévues en mai, les élections de mandat sont considérées comme un galop d'essai avant la présidentielle de 2028.

ONU - CONSEIL DE SÉCURITÉ Débat ouvert sur l'amélioration de la gouvernance mondiale

Le Conseil de Sécurité de l'ONU, tient mardi, un débat ouvert au niveau ministériel sur l'amélioration de la gouvernance mondiale, dans le cadre du point de l'ordre du jour "Maintien de la paix et de la sécurité internationales".

Le ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, devrait présider cette réunion, qui est l'événement phare de la présidence chinoise du Conseil. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, devrait faire un exposé, lors de ce débat public qui sera tenu sous le thème "Pratiquer le multilatéralisme, réformer

et améliorer la gouvernance mondiale".

Une note conceptuelle distribuée par la Chine, observe que le nombre de conflits dans le monde est sans précédent, impliquant près de 100 pays et déplaçant plus de 95 millions de personnes, soulignant également le rôle des technologies émergentes dans la redéfinition de la nature des conflits.

Face à ces défis, elle affirme que la communauté internationale devrait "s'inspirer et tirer les leçons du parcours des Nations unies au cours des 80 dernières années, défendre le multilatéralisme, régler les diffé-

rends par des moyens pacifiques et travailler ensemble pour réformer et améliorer la gouvernance mondiale".

La note ajoute aussi, que le Pacte pour l'avenir, adopté par les Etats membres de l'ONU en septembre 2024, présente plusieurs "actions et initiatives ambitieuses pour revitaliser le multilatéralisme et réformer la gouvernance mondiale".

Face à ces défis, elle affirme que la communauté internationale devrait "s'inspirer et tirer les leçons du parcours des Nations unies au cours des 80 dernières années, défendre le multilatéralisme, régler les diffé-

rends par des moyens pacifiques et travailler ensemble pour réformer et améliorer la gouvernance mondiale".

Des appels pourraient être lancés, notamment par certains pays du Sud, en faveur d'une réforme de l'architecture financière internationale afin de rendre le système multilatéral plus équitable et plus juste.

En outre, plusieurs participants pourraient exhorter les Etats membres à tenir les promesses du Pacte pour l'avenir, un document conçu pour adapter la coopération et les institutions internationales aux réalités d'aujourd'hui et aux défis de demain.

APS

CONSTANTINE

Projection en avant-première du film "Zighoud Youcef" en présence du ministre des Moudjahidines et des Ayants droits

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droits, Laïd Rebiga, a assisté, lundi soir dans la grande salle des spectacles Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, à la projection en avant-première du long-métrage "Zighoud Youcef", dans le cadre de la Journée nationale du Chahid (18 février).



Le ministre a suivi avec attention, aux côtés des secrétaires généraux de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Hamza Laoufi, de l'Organisation nationale des enfants de chouhada, Khelifa Smati, de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidines, Khalifa Mbarek, du wali de Constantine, Abdelkhaled Sayouda et de représentants des autorités civiles et militaires, les péripéties de ce film réalisé par Mounès Khammar, sur un scénario d'Ahcène Tlilani, et produit par le Centre national de l'industrie cinématographique sous l'égide du ministère des Moudjahidines et des Ayants droits.

Le tournage de ce long-métrage, a été effectué dans les wilayas de Constantine, Mila, Skikda et Alger. Le film retrace la vie et le combat de Zighoud Youcef (1921-1956), sa lutte au sein de l'Organisation spéciale (OS) passant par son arrestation en 1950 à la suite de la découverte de l'OS par la police coloniale pour être incarcéré à la prison d'Annaba d'où il s'évade en avril 1954.

Le film aborde également de nombreux autres événements importants qui ont jalonné le parcours de ce héros de la révolution, tels que sa participation à la réunion des 22 et son rôle déterminant, aux côtés de Didouche Mou-

rad, dans le déclenchement de la Révolution dans le Nord-Constantinois, en plus de l'organisation de l'offensive du Nord-Constantinois, le 20 août 1955, jusqu'à sa mort au champ d'honneur, le 23 septembre 1956. Cette production qui reconstitue également les événements ayant marqué la lutte armée dans l'Est algérien, dépeint l'héroïsme des compagnons de lutte de Zighoud Youcef, notamment Lakhdar Bentobbal, Ali Kafi, Amar Benabouda et Didouche Mourad. Le premier tour de manivelle de ce film, dont la musique est signée Safy Boutella, avait été symboliquement donné en août 2022 à Constantine par le ministre de Moudjahidines, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid, qui avait coïncidé avec le 67ème anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et le 66ème anniversaire du Congrès de La Soummam (20 août 1956). Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droits poursuivra, mardi, sa visite dans la wilaya de Constantine où il doit lancer ou inaugurer plusieurs projets de développement et présider l'ouverture d'une conférence organisée à l'université Emir-Abdelkader des sciences islamiques à l'occasion de la Journée nationale du Chahid.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS La préservation du patrimoine, une mission essentielle du secteur de la Culture (Ministre)

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhier Ballalou, a affirmé, lundi à partir de Tipasa, que la protection et la préservation du patrimoine figurent parmi les missions essentielles du secteur, pour lequel le patrimoine constitue la "locomotive" de la diplomatie culturelle.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail à Tipasa, le ministre a indiqué que celle-ci (visite) a été couronnée de "résultats positifs", notamment suite à sa rencontre avec les autorités locales et les cadres du secteur pour l'examen des moyens de protection et de préservation des sites archéologiques de la wilaya. Il a, aussi, assuré la levée de toutes les réserves et problèmes qui entraînaient la mise en œuvre de certains projets d'aménagement et d'entretien des sites ar-

chéologiques. M. Ballalou a fait part, à l'occasion, d'une feuille de route visant à protéger, préserver et valoriser le patrimoine culturel algérien, qu'il a qualifié de "locomotive de la diplomatie culturelle" qui permettra de promouvoir la destination Algérie.

Il a, aussi, affirmé "la disponibilité du secteur à adresser à l'UNESCO, des rapports d'avancement sur l'état de conservation des sept sites classés au patrimoine mondial par cette organisation, dont le site de Tipasa, comme stipulé par la convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial".

Il a ajouté, à ce propos, que les dossiers algériens qui seront présentés à l'UNESCO sont "solides", soulignant que l'Algérie s'est engagée à remplir toutes ses obligations

envers cette Organisation. Le ministre de la Culture et des Arts, accompagné du wali de Tipasa, Ali Moulay, s'est rendu sur le site archéologique "La cité romaine", classé en 1982 au patrimoine culturel mondial par l'UNESCO. Une visite inscrite dans le cadre du suivi de la gestion des sites archéologiques algériens classés au patrimoine mondial et de l'état de leur conservation et d'exploitation. A l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENSCRBC), le ministre a assisté à un exposé, présenté par des spécialistes de la République tchèque dans le cadre de la coopération entre les deux pays, ayant permis de prendre connaissance des capacités de restauration des mosaïques, du marbre et des anciens manuscrits.

FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE Deux ateliers de formation à l'écriture dramatique et la mise en scène au profit de 30 jeunes artistes à Annaba

Trente jeunes artistes dont 16 jeunes filles ont participé aux deux ateliers de formation à l'écriture dramatique et à la mise en scène organisés en marge du 7ème festival culturel national de la production théâtrale féminine, session "Nouria Kazdarli", qui se tient à Annaba du 13 et 18 février, a indiqué lundi la coordinatrice de la formation au commissariat du festival, Asma Mesmi.

Tenus à la bibliothèque principale de lecture publique "Barkat Limane", les deux ateliers ont été animés par Youcef Zaafane et Kamel Yaïche de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle de Bordj El Kiffan (Alger), a précisé à l'APS la même source. Les deux ateliers ont porté sur les aspects techniques liés à la rédaction des textes dramatiques et à la mise en scène appliqués à la pièce "El Djebana" d'Atte Karim produite par l'association culturelle "Créateurs sans frontière", a-t-on précisé.

L'analyse de cette œuvre s'est déroulée en présence du staff producteur et a passé en revue ses points forts et ses carences tout en expliquant les règles de l'écriture dramatique et de la mise en scène, a ajouté la même source. Pour le cinquième jour consécutif, le public continue de suivre les représentations des huit spectacles en lice au festival culturel national de la production théâtrale féminine qui sera clôturé mardi. Initié par le commissariat du festival en coordination avec la direction locale de la culture et des arts, la manifestation se déroule au théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba.

TÉBESSA Coup d'envoi de la 7ème édition du Salon national de la photographie

La maison de la culture Mohamed-Chébouki de Tébessa abrite, depuis mardi, la 7ème édition du Salon national de la photographie sous le thème "Lumières de la ville, clichés nocturnes".

Le directeur de la maison de la culture, Mounir Mouissi, a indiqué que les galeries de cet établissement donneront à admirer, durant trois jours, 73 photographies mettant en valeur "la beauté des villes algériennes, de nuit", au titre de cette manifestation qui réunit 47 photographes représentant 20 wilayas du pays, dont Adrar, Bejaïa, Constantine, Naâma, Beni-Abbès, Khencela et Alger.

Il a ajouté que cette nouvelle édition se singularise par l'exposition de photographies prises de nuit pour accroître la beauté des avenues, des places et des monuments des villes algériennes, notamment anciens, savamment éclairés à giorno.

M. Mouissi a affirmé que les photographies exposées ont été sélectionnées par des spécialistes dans le domaine de la photographie selon des critères professionnels et techniques. En plus d'excursions touristiques vers les sites et les vestiges les plus emblématiques de l'antique Théveste, le programme prévoit l'organisation d'ateliers de formation technique voués aux dernières techniques en matière de cadrage, de réglage de l'appareil et de traitement de l'image, a précisé le même responsable, soulignant que les 3 meilleures photographies seront sélectionnées et primées en clôture du Salon.

APS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un objectif de contribution de 7% au PIB de l'Algérie d'ici 2027 (ministre)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé, lundi à Alger, que son secteur ambitionne que l'intelligence artificielle (IA) atteigne une contribution de 7% au PIB de l'Algérie d'ici 2027, révélant que "Algérie Télécom" lancera un fonds d'investissement dédié aux startups spécialisées dans le domaine de l'Intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la robotique.

Lors de l'ouverture de la 3e édition du Forum des technologies de l'information et de la communication "CTO Forum Algeria", en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmoula, M. Zerrouki a précisé que la grande transition numérique mondiale impose à l'Algérie d'accélérer l'innovation.

Le ministre s'est, en outre, félicité des efforts consentis par l'Algérie en vue de renforcer sa position stratégique dans ce domaine, "grâce à la vision claire du président de la République, ayant permis la création de trois grandes universités dans l'intelligence artificielle, la robotique et les mathématiques".

Il a également salué le rôle de la Commission nationale d'intelligence artificielle, qui a lancé récemment une stratégie nationale dans ce domaine, ainsi que celui des incubateurs d'affaires présents sur l'ensemble du territoire national.

A cet égard, il a évoqué les centres de formation "Scale Centers", qui seront inaugurés la semaine prochaine, visant à "lever toute ambiguïté auprès des jeunes concernant l'intelligence artificielle, la cybersécurité et le cloud computing, en dispensant une formation gratuite, tout au long de l'année, au profit des jeunes n'ayant pas suivi un cursus universitaire".

Algérie Télécom compte lancer un fonds d'investissement dédié à l'IA

A cette occasion, M. Zerrouki a révélé qu'Algérie Télécom lancera un fonds d'investissement dédié aux startups dans le domaine de l'IA, la cybersécurité et la robotique, pour un montant de 1,5 milliard de dinars, comme première étape.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du soutien des startups pour encourager davantage ces initiatives et partant, "atteindre l'objectif de 20.000 startups dans les plus brefs délais".

Par ailleurs, le ministre s'est dit fier des "étapes cruciales franchies par l'Algérie sous la conduite du président de la République", notamment avec le déploiement de l'internet par fibre optique sur une distance de 265.000 km, ainsi que le couverture totale en 4G de 1.400 sites, desservant des villages et des zones enclavées désormais dotés d'eau, de gaz, d'électricité et d'internet.

M. Zerrouki a également indiqué que le programme de son secteur prévoit la mise en place de 7.000 nouvelles stations 4G afin d'assurer une couverture nationale en 2025, ainsi que l'augmentation des débits sur l'ensemble des axes.

Le ministre a par ailleurs, déploré que les classements internationaux "ne reflètent pas la position de l'Algérie en matière de vitesse de l'internet", affirmant que ces "classements ne correspondent pas aux investissements considérables consentis par l'Etat dans les infrastructures".

Il a attribué cette situation au grand

nombre de tests de vitesse réalisés par les Algériens sur diverses plateformes spécialisées, qui sont pris en compte dans ces classements, précisant que les Algériens effectuent près de 1,4 million de tests mensuels, majoritairement dans des zones à faible signal, contre 120.000 tests dans les pays voisins, ce qui entraîne "des données erronées" sur l'état de l'internet en Algérie.

Le ministre a ainsi invité les citoyens à effectuer ces tests dans des zones bénéficiant d'un bon débit et à profiter de la puissance des offres actuellement disponibles en acquérant du matériel compatible avec la norme IPV6.

Sur son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a indiqué que l'IA, thème de la 3e édition du Forum, est au centre d'enjeux régionaux, de conflits stratégiques et de redéfinition de la carte du monde, dont l'Algérie ne peut rester en marge.

Selon le ministre, ce domaine "n'est plus technologique seulement, mais plutôt économique et stratégique", appelant, par là-même, toutes les compétences algériennes, où qu'elles soient, à contribuer à l'économie nationale et ses décisions stratégiques.

En effet, l'économie algérienne avance, de manière progressive, d'autant plus qu'elle est basée sur la connaissance, les compétences et les nouvelles technologies.

Dans une déclaration à la presse, en

marge du Forum, le ministre a rappelé que l'Algérie a été un acteur pionnier en Afrique, à travers le lancement de l'Ecole de l'intelligence artificielle, de l'Ecole des mathématiques et d'autres écoles de technologies, à travers lesquelles, un climat d'innovation a émergé.

Le secteur œuvre, selon le ministre, à drainer des investissements considérables pour que l'Algérie préserve sa place pionnière au niveau africain, ce qui permet l'émergence de startups fortes à écho mondial, en mesure de développer une technologie avec des compétences locales, d'exporter la technologie de l'IA et de contribuer à une nouvelle économie nationale basée sur la connaissance et les jeunes énergies".

La 3e édition du Forum des TIC, organisée du 17 au 19 février au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" à Alger, connaît l'organisation de conférences sur l'IA, la cybersécurité, l'Internet des objets (IoT), l'e-commerce et le développement des connaissances numériques, avec la participation d'experts algériens et étrangers, outre l'organisation de rencontres B2B entre différents acteurs dans ces domaines.

Le Forum connaît également l'organisation d'une exposition à laquelle ont pris part plus de 60 exposants représentant les sociétés de communication, les producteurs et les vendeurs d'équipements, outre les startups qui fournissent des solutions et des services numériques.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Blida

Daira de Blida

Commune de Blida

Identification Fiscale : 4200020000908901000

Blida le

2020 02 09

Avis D'appel D'offres Ouvert National Avec Exigence De Capacité Minimale N°.5.9...

La Commune de Blida, lance avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale, pour :

PROJET : REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE 200 REPAS A L'ECOLE PRIMAIRE

KEMANE ALI (HAI RAMOUL)

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des Marchés Publics sis Avenue Tayeb Djoughali - Blida, contre paiement de la somme de 1000 DA, non remboursable.

Conditions d'éligibilité :

1ère condition : capacité professionnelle :

- Certificat de qualification catégorie « 02 » ou plus dans le domaine de bâtiment activité principale en cours de validité.

2ème condition : capacité Technique :

- Avoir réalisé au moins un projet de même nature (justifié par copies des attestations de bonne exécution fournies par le maître de l'ouvrage Public).

3ème condition : capacité Financière : Un Chiffre D'affaire Moyen \geq 07 000.000,00 DA pour les bilans des trois dernières années (2021/2022/2023) Composé Par Les Services Des Impôts.

En cas d'une entreprise nouvellement créée (2022/2023), elle est dispensée de présenter les attestations de bonne exécution et les bilans financiers.

Préparation de la soumission : Pour plus de détail voir article 12 du cahier des charges.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« À l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis Appel d'offre national ouverte avec exigence de capacité minimale N°.5.9...

PROJET : REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE 200 REPAS A L'ECOLE PRIMAIRE

KEMANE ALI (HAI RAMOUL)

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics de la Commune de Blida sis Avenue Tayeb Djoughali

L'heure limite pour le dépôt des offres est avant 12h00 au 15^{ème} jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics (au cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Les offres resteront valides pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour de dépôt des offres à 13 heures00 mn au siège Commune de Blida. (Au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tizi Ouzou

Daira d'Aïn Kermis

Commune de Rosfa

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Code Fiscale : 098516199005225

N de Taxis : 03/2025

Selon les articles 39-44 du décret présidentiel n° 15/247, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et selon l'article 39 du décret n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le PAPC de la commune de ROSFA, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

1 - Foncage et équipement d'un forage et réalisation d'une bache d'eau zone Safen

2 - Foncage et équipement d'un forage et réalisation d'une bache d'eau zone Bghaila

Les soumissionnaires qualifiés:

- Partie A : Un certificat de qualification dans le secteur de l'hydraulique- Activité principale Hydraulique- en cours de validité catégorie 04 ou plus contenant les codes suivants : 34.303 - 34.404.3 - 34.709

- Partie B : réalisé au moins un cumul de 1000 ML de Forages, A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.

- Partie C : réalisé des équipements électromécaniques au moins de 03 forages, A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.

Les intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du « bureau des marchés publics » contre paiement de la somme de : 5.000,00 DA

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et de délégation du service public , les offres devront accompagner un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont accompagnées des pièces suivantes :

01-dossier de candidature : enveloppe « 1 » portant la mention (dossier de candidature) comportant :

- Déclaration de candidature remplie signée et datée

- Déclaration de probité remplie signée et datée

- Les statuts pour les sociétés

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats , des soumissionnaires :

a- Capacités professionnelles : - Un certificat de qualification dans le secteur de l'hydraulique- Activité principale Hydraulique- en cours de validité catégorie 04 ou plus contenant les codes suivants : 34.303 - 34.404.3 - 34.709

- réalisé au moins un cumul de 1000 ML de Forages, A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.

- réalisés des équipements électromécaniques au moins de 03 forages, A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage .

b- Capacité Financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des dernières trois années et les références bancaires > C0

c-Capacité techniques : moyens humains (listes des moyens humains visé par CNAS compris : un Ingénieur ou Master en hydraulique, chef de chantier , Ingénieur ou TS ou DEAU en GC , ouvrier Spécialisé) - moyens matériel (listes des moyens matériels roulant : les cartes grises et suivants des attestations de l'assurance du matériels valide et PV d'huissier ou PV d'expert ou notaire moins d'une année pour les matériels non roulant)

02-offre technique : enveloppe « 2 » portant la mention (offre technique) comportant :

- Déclaration à soumission remplie signée et datée

- Le cahier des charges rempli et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

- Remise des trouvailles (les cahiers d'exécution et les documents d'accompagnement)

03 - offre financière : enveloppe « 3 » portant la mention (offre financière) comportant :

- La lettre de soumission déclarant signé et datée par le soumissionnaire.

- Le bordereau des prix unitaires déclarant signé par le soumissionnaire.

- Le détail estimatif et quantitatif déclarant signé par le soumissionnaire.

Les offres doivent être adressées sous des enveloppes comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées et sont mis dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

1 - Foncage et équipement d'un forage et réalisation d'une bache d'eau zone Safen

2 - Foncage et équipement d'un forage et réalisation d'une bache d'eau zone Bghaila

Il est précisé que la période de préparation des offres est fixée de dix (10) jour, les offres devront être déposées le dernier jour à compter de la première parution du avis dans les deux journaux nationaux et BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée en dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30 . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal, la date de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est fixée en séance publique le même jour des dépôts des offres à 14h00 au siège de la commune de rosfa

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de 03 mois.

Observation : les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2516005265 du 19/02/2025

DK NEWS

Anep : 2516005270 du 19/02/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Secrets d'histoire
Saison 19



Devon Pravesh démarre son internat au Chastain Park Memorial Hospital d'Atlanta. Il est pris en charge par Conrad Hawkins, interne en troisième année peu conformiste qui lui impose son tempérament dominateur et ses méthodes très personnelles. Désappointé par son approche, le jeune docteur confie son désarroi à Nic, l'infirmière en chef et ex-petite amie de Conrad. Par ailleurs, Randolph Bell, éminent chef de la chirurgie, commet de nombreuses erreurs au bloc opératoire dont la dernière coûte la vie à un patient.

Football : Ligue des champions



Ligue des champions.
Barrage retour de la phase à élimination directe.
Real Madrid / Manchester City.

Qui veut être mon associé ?
Saison 5



Pour la troisième soirée de la saison, sept entrepreneurs viennent défendre leur idée et espèrent susciter l'engouement des investisseurs et rentrer avec le financement de leur projet. Sébastien Perez et Romain Quillot sont les premiers à passer et présentent la société Humble +, dont le but est d'aider les Français à se sentir mieux. Ils devront faire leurs preuves devant des investisseurs sceptiques. Puis, Pascal Métévier présente SecureClés, une application qui permet de faire des doubles de clés ou de badge depuis son canapé. Delphine et Lai-Sze Lau présentent quant à eux Stooly, qui propose des meubles pliables inspirés de l'origami.

Elsbeth
Saison 2



Frotter Frotter
Saison 1



FROTTER FROTTER

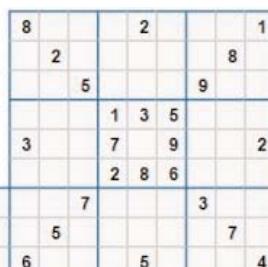
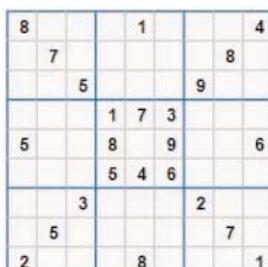
Solange Diaby, mère de famille, travaille comme gouvernante pour la société de service CleanuP. Depuis 9 ans, elle assume avec ses collègues femmes de chambre le nettoyage des nombreuses chambres de l'hôtel NouHere. Suite à l'absence de trois d'entre elles, les cadences deviennent infernales. Quand elles découvrent sur leur fiche de paie que les heures supplémentaires qu'elles ont effectuées ne sont pas payées, Solange propose à ses collègues de faire grève. Fanny Delerme, avocate fauchée et fraîchement séparée, décide de devenir l'avocate du mouvement.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2445

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:

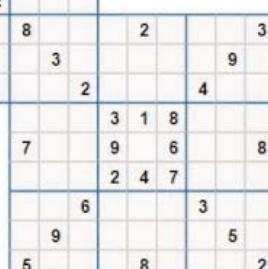
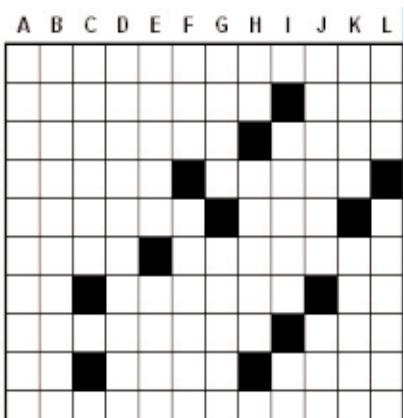
- 1 - Troubler
- 2 - Dégagera - Support de chef
- 3 - Astrigante - Transi
- 4 - Droit féodal bien remis à la mode - Croupe de cheveuill
- 5 - Herbacées irritantes - Mauvais point de chute
- 6 - A toi - Evacuent par miction
- 7 - C'est-à-dire - Convention - Il vaut bien l'argon
- 8 - Trinquerais - A gauche pour le charretier
- 9 - Petit monsieur - Expédition rapide - Atomes non neutres
- 10 - Incontournables

- A - Pouvoir absolu
- B - Prises de vues en plein air
- C - Couche
- D - Native
- E - Elégante - Audace
- F - Reste à terre - Aspirait
- G - Dieu guerrier - Tendu à l'ancienne
- H - Gros mot de hébè - Princes orientaux
- I - Fruît à cupule - Pronom masculin
- J - Fixe solidement - Manœuvre frauduleuse
- K - Dieu de la bise - Minuscule
- L - Mauvaise école - Faux brillant

«Nous ne sommes jamais aussi mal protégés contre la souffrance que lorsque nous aimons.»

Sigmund Freud

Mots croisés N°2445



Zerreaus



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1145

folâtre- raient petit potager	infidé- lité utilités	mise en réserve convien- dra	distendre cité nor- mande	mettent en ordre	amateurs de duels cri de douleur	étoile de mer mises au tombeau
continuaient				esprits pro- tecteurs existents		
dévastai- tai			sourire enfantin dehors !			
terme de tennis cadre de Hamlet		fine alluvion garde d'enfant			après bis	
					purée	
lieu de supplices	passages urbains ultime			sans queue commen- ceront	poudre abrasive outil de réception	
			rideau se sou- lagent			
négation	transpi- rent				lac d'Italie jeu hippique	
réfléchir	mais oui					apris
						admet- tons
filet lumineux domma- ge	railleries diminuer la voile					répéti- tives
					grosse volaille	
repré- sentée	lit avec peine symbole du fer				facile	
	ralenti- rait					
	rurale					
				nommer		
				engrais		
signe de jeune volonté allure	genre de mouettes blessure				soleil déifié	
					abattit	
			règle- ment brossa le cheval			
adipeux	reptiles sans pattes regimber				bouche- rie vêtement indien	
					vieil américain cow-boy de pampa	
			dupai			
			possè- dent			
mariages parties d'assem- blage				unité de surface article de souk		aperçu
						note du chef
fructueux				fanés		
					lanceuse de navettes	

Solution

Sudokull. n.º 2A15

Mots Croisés n°2445

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	S	O	R	G	A	N	I	S	E	R
2	E	X	T	R	A	I	R	A		C	O	U
3	S	T	R	I	C	T	E		G	E	L	E
4	P	E	A	G	E		S	E	L	E		
5	O	R	T	I	E	S		M	A	L		S
6	T	I	E	N				U	R	I	N	T
7	I	E		A	C	C	O	R	D		A	R
8	S	U	B	I	R	A	I	S	D	I	A	
9	M	R		R	A	I	D		I	O	N	S
10	E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E	S

Mémoire sur la crête de la rivière géante n°1145

P	•	A	•	E	•	E	•	C	•	B	•	A
J	•	A	•	D	•	I	•	N	•	L	•	A
P	•	O	•	U	•	R	•	S	•	V	•	E
P	•	I	•	L	•	E	•	I	•	S	•	T
E	•	L	•	E	•	T	•	R	•	E	•	T
E	•	L	•	S	•	E	•	N	•	M	•	R
E	•	O	•	R	•	U	•	E	•	M	•	R
E	•	E	•	N	•	F	•	F	•	U	•	E
E	•	N	•	I	•	F	•	E	•	R	•	O
P	•	E	•	N	•	S	•	S	•	I	•	S
M	•	R	•	A	•	I	•	R	•	T	•	O
M	•	A	•	L	•	A	•	N	•	I	•	E
D	•	I	•	F	•	R	•	E	•	A	•	R
E	•	N	•	E	•	I	•	N	•	I	•	A
S	•	T	•	Y	•	L	•	E	•	T	•	R
G	•	R	•	A	•	S	•	P	•	A	•	E
T	•	U	•	N	•	O	•	N	•	P	•	U
T	•	E	•	N	•	I	•	S	•	A	•	V
E	•	N	•	O	•	N	•	T	•	R	•	U
S	•	E	•	N	•	S	•	A	•	O	•	S
A	•	S	•	E	•	N	•	T	•	L	•	A

TENNIS DE TABLE

Plus de 150 pongistes jeunes attendus au 3^e Open Fédéral à Ouargla

Plus de 150 pongistes (filles et garçons) sont attendus les 20 et 21 février à la salle omnisports du pôle sportif "Abdelkrim Bouzegag" à Ouargla, pour prendre part au 3^e Open Fédéral jeunes de tennis de table, réservé aux catégories (U9, U12, U15 et U19), a-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT).

Inscrit au calendrier de la FATT pour la saison "2024-2025", l'Open fédéral de Ouargla intervient après le premier disputé à Tipasa (novembre) et le deuxième ouvert par Séïf (janvier).

"En plus des titres mis en jeu, cet Open permettra aux huit premiers de chaque catégorie de se qualifier à la phase finale, prévue en avril prochain.

Lors du dernier Open, les quatre premiers de chaque catégorie d'âge auront la possibilité de participer au Championnat national "jeunes", et également renforcer les rangs des équipes nationales, en prévision des prochaines échéances interna-

tionales", a déclaré le Directeur technique national (DTN), Chérif Derkaoui. Et d'ajouter : « les plus importantes compétitions internationales auxquelles l'Algérie va prendre part sont, le Championnat d'Afrique au Nigéria (octobre), les Jeux sportifs africains de la jeunesse en Angola (décembre) et les Jeux olympiques de la Jeunesse ouverts au U18 ».

Le directeur technique national a également souligné que le niveau technique des pongistes participant aux différentes étapes des Opens est en nette, avec la présence de bons joueurs et joueuses possédant un potentiel appréciable qui a été confirmé des premiers

Opens, estimant "qu'il est normalement logique qu'ils se retrouvent dans les effectifs des équipes nationales des jeunes". Le système de compétition prévoit une première phase (poules).

Après un premier tour (mini-championnat), les deux premiers de chaque poule passent au tableau final (élimination directe). Les observateurs s'attendent à assister à des parties "bien disputées" et à "une grossière concurrence" entre les pongistes engagés, soucieux de représenter dignement leurs clubs et surtout essayer de taper aux portes de la sélection nationale des "jeunes".



TENNIS - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES U14

Les sélections algériennes à pied d'œuvre à Nairobi



Les sélections algériennes (Garçons/Filles) des moins de quatorze ans (U14) ont rallié lundi soir la capitale Kenyane Nairobi, en prévision des Championnats d'Afrique de la catégorie, prévus du 24 février au 1^{er} mars, a indiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT). L'équipe des garçons est composée de Nail Abed et Alaa-Eddine Aymen Belhachemi, alors que celle des filles compte parmi ses rangs Nada Douadi et Nour Meriem Bouaouina.

Pour apporter les derniers réglages à leur préparation avant d'entrer en lice dans la compétition, les jeunes joueurs algériens prendront part à un tournoi d'échauffement. "Les sélections algériennes sont encadrées au Kenya par Mme Ayda Baira", a ajouté dans un communiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAT).

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025 (10^{ÈME} ÉTAPE)

L'Algérien Hamza Amari (Team Madar Pro-Cycling) remporte le Tour

Le coureur algérien Hamza Amari (Team Madar Pro-Cycling) s'est adjugé le Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), lors de la dernière étape courue mardi entre Ouargla et Hassi Messaoud sur une distance de 83,5 km, et remportée par son compatriote et coéquipier, Hamza Yacine.

Au classement général du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), Amari termine au classement général, en 32 heures 54 minutes et 33 secondes, devant lors Rutger Wouters (Belgique - FRE) en 32h 54:44 et l'autre algérien Youcef Reguigui (Team Madar Pro-Cycling) en 32h 54:50. La 10^{ème} et dernière étape (Ouargla-Hassi Messaoud) est revenue à Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling) qui a franchi la ligne d'arrivée en 2 heures 01 minute et 42 second, devant Gidich Yevgeniy (China Glory-Mentech) et Maaekele Milkiyas (Equipe nationale Erythrée), crédités tous du même temps. A l'issue de cette dernière étape, Hamza Amari (Algérie - MPT) remporte le maillot jaune, Yacine Hamza prend le maillot vert du meilleur sprinter, le rouge du meilleur algérien, et le bleu du vainqueur de l'étape.

Le maillot à pois du meilleur grimpeur revient à l'Algérien Reguigui, celui du meilleur espoir U23 (blanc), à l'Algérien Mimouni Oussama (sélection développement), alors que Baguara Lucas (Techniques Inamilia/Italie) a pris le



maillot Orange. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands

Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter.

CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE 2025 (10^{ÈME} ET DERNIÈRE ÉTAPE)

Le classement général

Classement général du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), à l'issue de la 10^{ème} et dernière étape, courue entre Ouargla et Hassi Messaoud sur une distance de 83,5 km.

1. Hamza Amari (Algérie - MPT)	32h 54:33
2. Rutger Wouters (Belgique - FRE)	32h 54:44
3. Youcef Reguigui (Algérie - MPT)	32h 54:50
4. Hamza Yacine (Algérie - MPT)	32h 55:01
5. Nadjib Mohamed Assal (Algérie - MC Alger)	32h 55:01
6. Roman Duckert (Allemagne - TSM)	32h 55:05
7. Grégoire Lemaire (Belgique - FRE)	32h 55:05
8. Oussama Mimouni (Algérie - EN Dev)	32h 55:07
9. Islam Mansouri (Algérie - MPT)	32h 55:10
10. Hamza Mansouri (Algérie - MPT)	32h 55:13

CYCLISME - TROPHÉE CUG'ANIM DE CUGUEN

L'Algérien Yacine Chalel prend la 6^e place

Le pistard international algérien Yacine Chalel, sociétaire du club français OC Val d'Oise, a décroché la 6^e place au Trophée Cug'Anim de Cuguen, disputé dimanche, sur une distance de 97,2 kilomètres en Ille-et-Vilaine (Bretagne). La course a été remportée par Joris Lepoitevin-Dubost, de l'équipe Moyon Percy Manche Normandie, ayant bouclé la distance en 2h11:38", soit avec une vitesse moyenne de 44,305 km/h. Le podium de cette course (Elite et Open 1-2-3) a été complété par

Maxence Maignan (EC Mayennaise) et Noah Delonglée (VC Avranches), ayant réussi le même chrono que le vainqueur, tout comme Yacine Chalel, qui avait également bouclé la distance en 2h11:38". Au palmarès de la compétition, Joris Lepoitevin-Dubost succède à Gaëlig Glon, qui avait remporté la précédente édition.

"Je n'ai été que 6e aujourd'hui, sur le site Trophée Cug'Anim de Cuguen. La course était à la fois indécise et animée. Après plusieurs tentatives, j'avais réussi à

revenir sur la bonne échappée, dans les dix derniers kilomètres, mais il m'en a manqué légèrement dans le final" a commenté l'international sur sa course, après l'arrivée. "Il est cependant rassurant pour moi d'entamer la saison de cette manière, en espérant faire encore mieux la semaine prochaine" a-t-il ajouté, en affichant une certaine satisfaction pour son retour à la compétition. La mi-septembre dernier Chalel avait lourdement chuté au Trophée Internacional Miquel Poblet de

Barcelone (Espagne). Il souffrait d'une fracture du coude et du scaphoïde gauche, et ce n'est que dernièrement qu'il a repris les entraînements, pour préparer sa deuxième partie de saison.

Après son rétablissement, il a commencé par reprendre la compétition sur piste à la fin du mois de janvier dernier. C'était en Suisse, où il avait pris part à un omnium en classe 2, au vélodrome de Grenchen.

La semaine prochaine, le pistard de 27 ans sera engagé dans



le Prix de Bonneval, où il espère réussir un meilleur classement qu'à Cug'Anim.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - 17^{ÈME} JOURNÉE - O. AKBOU - JSK AUJOURD'HUI - 15H

Que le meilleur l'emporte entre frères

Tout semble plaider aujourd'hui entre frère Kabyle de la vallée de la Soummam et les Kabyles de Djurdjura cette rencontre ce jouera à huis clos malheureusement au stade de l'unité maghrébine de Béjaïa les capes du technicien français Lavane qui accueillent cet après-midi les Canaris du Djurdjura sérieusement décimés par des absences de taille, et non des moindres, pour cause de blessures.

Par F. Yanis

Un derby retour kabyllo-kabyle, placé avant tout sous le signe du fair-play entre les deux ténors du jour et qui s'annonce toujours aussi disputé, prestige oblige.

Les Canaris semblent cependant mieux armés que les Akbouiens de Yemma Gouraya, pour remporter chez eux ce deuxième derby de l'année 2025, et à l'occasion où l'entraîneur allemand Josef Zinbeaur entend bien enregistrer sa première victoire de la saison face à la formation de yemma Gouraya idem pour les coéquipiers du gardien Benchikh qui voyagent bien en ce début de la phase retour du championnat ligue une Mobilis.

La dernière victoire glanée par la JSK c'était contre l'ES Mostaganem au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi ouzou , durant cette phase retour les Canaris de Djurdjura malgré leurs défaite face au leader du championnat le MCA sur des erreurs défensif le premier responsable technique des Verts et jaune a redonné du moral au club phare des Génets, qui ne jure désormais que par les trois points et rien d'autre.



tre, face à leurs frères Kabyle de la Soummam Olympique Akbou. De plus, l'ensemble des paramètres d'avant-match, sont aujourd'hui beaucoup plus au vert du côté des Canaris, qu'au sein des Akbouiens dont les clignotants sont subitement passés au rouge.

Est-ce à dire que ce derby s'annonce d'ores et déjà complètement inégal entre les deux antagonistes du jour ? En tout

cas, la JSK se voit attribuer aujourd'hui un fort pourcentage pour l'emporter cet après-midi. Mais une rencontre n'est jamais gagnée d'avance, et les Canaris auront vraiment intérêt à ne point commettre l'erreur de sous-estimer ces frères de Béjaïa Olympique Akbou, toujours aussi coriaces et acrocheuse que ce soit à domicile ou à l'extérieur.

Au risque de nous répéter,

toutes les données d'avant-match sont en faveur des gars du Djurdjura. Mais ceux de la Soummam auront certainement à cœur de défendre chèrement leur peau et aussi cette place de choix au niveau du haut classement.

Certes, le malheur des uns fait le bonheur des autres, cependant en football, parfois le petit poussin tient tête à au grand, d'autant plus qu'il fau-

dra aussi compter avec le caractère derby de cette empoignade kabyllo-kabyle.

Ce sera aussi la première apparition officielle au stade de l'unité maghrébine de Béjaïa depuis l'histoire des deux clubs kabyles et surtout pour les dernières recrues des Canaris, notamment celles de l'attaquant russe Even et de l'excellent milieu de terrain Boudjmaa Mehdi et le défenseur central Benchaa. Tout le public de la Kabylie est donc convié à suivre aujourd'hui le nouveau visage du club numéro 1 de la Grande Kabylie, qui affronte dans quelques heures, un ténor voisin de la Petite Kabylie, certes très handicapé, mais à combien souvent difficile à battre.

Le caractère des Akbouiens résistera-t-il face au dernier envol des Canaris ? C'est tout l'intérêt de ces retrouvailles que toute la Kabylie s'apprête à accueillir dans la pure tradition des derbys de la région de la Kabylie malheureusement cette empoignade sera privée de ses milliers de téléspectateurs que le meilleur l'emporte et le fair-play sera de la fête.

F. Y.

LIGUE 1 MOBILIS - USM ALGER

L'entraîneur Marcos Paqueta a obtenu sa licence (club)

Le nouvel entraîneur en chef de l'USM Alger, le Brésilien Marcos Paqueta a obtenu sa licence mardi après-midi, et pourra donc s'asseoir sur le banc le soir même, à l'occasion de la 17^{ème} journée de Ligue 1 Mobilis, pendant laquelle les Rouge et Noir accueilleront le NC Magra à partir de 20h00, au stade Nelson Mandela de Baraki.

«Notre entraîneur Marcos Paqueta et son adjoint Belaïd Medjahed ont été qualifiés par la Ligue. La direction du club a même récupéré leurs licences auprès de cette instance mardi, en début d'après-midi. Ils pourront donc diriger l'équipe à par-



tir du banc dès ce soir, contre le NC Magra», a indiqué le club algérois dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Âgé de 66 ans, Marcos César Dias Castro, dit Marcos Paqueta, est venu au pied levé pour remplacer le Tunisien

Nabil Maloul, dont le contrat avait été résilié quelques jours auparavant.

Le Brésilien, connaît fort bien le championnat de Ligue 1 Mobilis, pour avoir effectué deux passages à la tête du CR Belouizdad, et avec lequel il avait remporté le champion et la Coupe d'Algérie. Il avait assisté au match US Biskra - USM Alger (0-0) comme superviseur, avant de diriger sa première séance d'entraînement samedi dernier. L'USMA occupe actuellement la troisième place au classement général, avec 26 points, alors que le NCM est 14e, avec 16 pts.

COUPE D'ALGÉRIE (16^{ÈME} DE FINALE)

Ayoub Abdellaoui (MCA) suspendu jusqu'à son audition jeudi (LFP)

Le défenseur du MC Alger Ayoub Abdellaoui est suspendu jusqu'à son audition pour la séance de ce jeudi à 11h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. La décision a été prise par la commission de discipline de la LFP, lors de sa séance du lundi 17 février consacrée au traitement de plusieurs affaires, entre autres celle du match du seizième de finale de la Coupe d'Algérie senior entre le CR Belouizdad et le MC Alger (1-0), disputé dimanche soir au stade 5 juillet. Le capitaine du MC Alger Abdellaoui s'en ait pris verbalement à l'arbitre assistant de manière violemment alors que son équipe perdait (1-0) à la 90^{ème} minute du match. D'autre part, la suspension provisoire prononcée à l'encontre du joueur de l'US Biskra Saad Abdeldjalil Taki Eddine pour avoir tenu des propos injurieux envers l'arbitre du match de son équipe face à l'USM Alger (0-0), de la 16^{ème} journée de Ligue 1 Mobilis, est tenue jusqu'au rendement d'une décision, a informé l'instance chargée de la gestion de la compétition. Par ailleurs, le secrétaire général du NC Magra Debib Mohamed, signalé pour avoir tenu des propos injurieux, à épousé d'un (01) mois de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaires) plus 100.000 DA d'amende.



FIFA

La fédération lance une plateforme numérique répertoriant les changements d'association

La Fédération internationale de football (FIFA) a lancé une plateforme numérique qui affiche publiquement tous les changements d'association approuvés par son Tribunal du football, a indiqué l'instance internationale sur son site officiel.

Cette plateforme se veut une précieuse ressource pour la communauté mondiale du football, offrant des informations détaillées sur les joueurs et joueuses dont la demande de changement d'association a été approuvée par la chambre du statut du joueur du Tribunal du Football de la FIFA, précise la même source.

Un changement d'association permet à une footballeuse ou un footballeur de changer de "nationalité sportive" et de représenter une nouvelle association membre dans des compétitions internationales.

La nouvelle plateforme présente une liste complète des joueurs et joueuses ayant demandé et obtenu – en respectant les exigences établies à cet égard par le Règlement d'application des Statuts de la FIFA – un changement d'association, ce qui leur permet de représenter les équipes représentatives de leur nouvelle association, explique la FIFA.

La plateforme est désormais opérationnelle et pleinement mise à jour à compter du 1er janvier 2025. Le lancement de cette plateforme reflète l'engagement de la FIFA à renforcer la transparence dans la gouvernance du football et permet de clarifier l'éligibilité des joueuses et joueurs impliqués dans une procédure de changement d'association", souligne la même source.

Tant que sa demande est en cours d'examen (c'est-à-dire jusqu'à ce qu'une décision soit prise), un joueur ou une joueuse n'est pas autorisé(e) à représenter quelque équipe représentative que ce soit. En outre, aucune décision n'est publiée avant qu'elle ne soit définitive et contraignante.

Ce nouvel outil numérique sera une référence essentielle pour les associations membres, les confédérations, les clubs, les joueurs, les joueuses et les agents, garantissant que toutes les parties prenantes restent dûment informées et incitant au respect de la réglementation de la FIFA. La plateforme sera régulièrement mise à jour afin d'intégrer les dernières informations sur les joueurs et joueuses ayant reçu l'autorisation de changer d'association. Elle est accessible publiquement via legal.fifa.com.

APS

LIGUE 2 AMATEUR (20^È JOURNÉE)

L'ES Ben Aknoune et le RCK en danger, le MB Rouissat pour conserver son avance

Le leader du groupe "Centre-Ouest", l'ES Ben Aknoune, et son poursuivant direct, le RC Kouba, effectuent des déplacements difficiles pour affronter respectivement le CR Temouchent et le WA Mostaganem, alors que le leader du groupe "Centre-Est", le MB Rouissat et son dauphin l'USM El Harrach, seront en mission distincte, à l'occasion de la 20^È journée de la Ligue deux de football amateur, prévue mercredi à (14h00).

Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoune (45 pts), qui veut prolonger sa belle série de victoires, croisera le fer avec le CR Temouchent (14e, 22pts), qui cherche de son côté à effacer ses derniers revers, dans un rendez-vous qui s'annonce difficile pour les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud. La même tâche attend le RC Kouba, qui veut rester dans le sillage du leader, lorsqu'il affrontera une équipe du WA Mostaganem (8e, 24 pts), qui altère le bon et le moins bon depuis le début de la saison.

Le NA Hussein Dey (4e, 25pts), qui n'est qu'à trois longueurs de la zone dangereuse, recevra le RC Arbaâ (11e place, 22pts), directement menacé de relégation et qui cherchera à effacer sa récente défaite à domicile face à la JS El Biar (1-2). Le Nasria est tenu de renouer avec la victoire, qui lui fait défaut depuis 6 journées (5 en championnat et 1 en coupe), sa dernière victoire remontant à décembre 2024 contre le MCB Oued Sly (2-1), tandis que El-Amal n'a plus gagné depuis 4 journées, et un faux pas compliquerait encore plus sa situation, il faut donc s'attendre à une bataille sans merci lors de cette confrontation.

Les autres équipes concernées par la relégation s'affronteront directement ou indirectement, avec notamment un match qui promet beaucoup entre le SKAF Kheiris Miliana (11e, 22 pts) et l'US Bechar Djedid (10e place, 23pts). Les deux derniers du classement, le SC Mecheria (11pts) et le MCB Oued Sly (17

pts), tenteront de se relancer dans la course au maintien en recevant le MC Saïda (8e, 24 pts) et la JSM Tiaret (4e, 25 pts), deux adversaires également en quête de points pour rester hors de danger.

Groupe Centre-Est : sérieux test pour le MB Rouissat, El Harrach pour garder l'espoir

Dans le groupe Centre-Est, bien que le leader du classement, MB Rouissat (47 pts), ait creusé l'écart de sept points avec son poursuivant l'USM El Harrach, il aura fort à faire pour tenter de maintenir son avance sur son concurrent direct, lors de son déplacement à Chelgoum El-Aïd pour affronter l'équipe locale, qui occupe la dixième place avec 25 points, et qui doit impérativement l'emporter pour s'éloigner de la zone de relégation, ce qui rendra la tâche difficile au leader qui aspire à consolider davantage son matelas de points en tête de classement.

La tâche du poursuivant, l'USM El Harrach (40 pts), s'annonce moins difficile face au CA Batna (6e place, 26 pts), où les coéquipiers du gardien Faouzi Chaouachi aspirent à gagner et attendre d'éventuelle "bonnes nouvelles" de Chelgoum en cas de faux pas du leader le MB Rouissat, afin de réduire l'écart en attendant la suite de la compétition. En revanche, la lutte sera intense entre les quatre équipes concernées par la relégation, qui se rencontreront lors de cette journée, puisque la lan-



LE PROGRAMME DES MATCHS

Groupe Centre-Est - 20^È journée

Programme des matchs de la 20^È journée de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est), prévus mercredi (14h00):

IRB Ouargla - O. Magrane
IB Khemis El-Khechna - AS Khroub
MO Constantine - USM Annaba
US Souf-JS Bordj Menaiel
HB Chelghoum-Laid - MB Rouissat
USM Harrach - CA Batna
MSP Batna - NRB Teleghma
US Chaouia- JS Djelf

Classement :	Pts	J
1). MB Rouissat	47	19
2). USM El Harrach	40	19
3). USM Annaba	35	19
4). IB Khemis El Khechna	28	19
5). AS Khroub	27	19
6). MO Constantine	26	19
--). JSD Djelf	26	19
--). CA Batna	26	19
--). US Chaouia	26	19
10). HB Chelghoum Laid	25	19
11). MSP Batna	24	19
12). NRB Teleghma	23	19
13). IRB Ouargla	21	19
14). JS Bordj Menaiel	17	19
15). Olympique Magrane	16	19
16). US Souf	8	19.

Groupe Centre-Ouest - 20^È journée

Programme des matchs de la 20^È journée du championnat Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest) prévus mercredi (14h00):

NA Hussein-Dey - RC Arbaâ
JS El-Biar - ESM Koléa
MCB Oued Sly - JSM Tiaret
WA Mostaganem - RC Kouba
CR Temouchent - ES Ben-Aknoun
SC Mécheria - MC Saïda
GC Mascara - ASM Oran
SKAF Khemis - US Béchar-Djedid

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoune	45	19
2). RC Kouba	40	19
3). JS El Biar	32	19
4). ASM Oran	25	19
--). JSM Tiaret	25	19
--). NA Hussein Dey	25	19
--). ESM Koléa	25	19
8). WA Mostaganem	24	19
--). MC Saïda	24	19
10). US Bechar Djedid	23	19
11). GC Mascara	22	19
--). SKAF Khemis	22	19
--). CR Temouchent	22	19
--). RC Arbaâ	22	19
15). MCB Oued Sly	17	19
16). SC Mécheria	11	19.

Un match à huis clos pour le RC Arbaâ (LNFA)



dommages physiques" par ses supporters, et la seconde d'un montant de 40.000 DA, pour "mauvaise organisation".

La CD de la LNFA a prononcé plusieurs autres sanctions à l'issue de sa dernière réu-

nion, notamment, une suspension de quatre matchs contre le joueur de la JS Bordj Menaiel, Merzak Daïbaâziz, pour jeu dangereux, lors de la défaite à domicile contre l'USM El Harrach (0-1), pour le compte de la 19^È

nion, notamment, une suspension de quatre matchs contre le joueur de la JS Bordj Menaiel, Merzak Daïbaâziz, pour jeu dangereux, lors de la défaite à domicile contre l'USM El Harrach (0-1), pour le compte de la 19^È

APS

PARME CHIVU NOMMÉ ENTRAÎNEUR

Parme a bien choisi Cristian Chivu. Au lendemain du limogeage de Fabio Pecchia, le 18e de Serie A a officialisé la nomination du technicien roumain. Il s'agira de la première expérience d'entraîneur numéro 1 pour l'ancien défenseur central international, qui dirigeait les équipes de jeunes de l'Inter Milan depuis 2018.

BARCELONE

CHANGEMENT DE PLAN POUR DE JONG ?

Sous contrat jusqu'en juin 2026, Frenkie de Jong (27 ans, 23 apparitions et 2 buts toutes compétitions cette saison) a systématiquement refusé de prolonger avec le FC Barcelone depuis sa dernière extension en octobre 2020. Selon Mundo Deportivo, le milieu néerlandais, convaincu du projet catalan depuis l'arrivée d'Hans-Dieter Flick, est désormais bien plus ouvert à une poursuite de son aventure au-delà de la saison 2025-2026.

Du côté de la direction, on ne souhaite plus se bousculer. La dernière proposition soumise à De Jong a été retirée et ne devrait pas être réitérée dans l'immédiat. Le média spécialisé évoque de possibles discussions en fin de saison pour voir si le joueur formé à Willem II est capable de retrouver son meilleur niveau, lui qui se juge aujourd'hui à "80% de ses moyens".

MAN UTD CASEMIRO NE COMPTE PAS PARTIR

Malgré un faible temps de jeu depuis l'arrivée de Ruben Amorim, Casemiro (32 ans, 25 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne compte pas quitter Manchester United. Sous contrat jusqu'en juin 2026 avec une année supplémentaire en option, le milieu de terrain brésilien a affirmé se sentir bien chez les Red Devils.

"Bien sûr, j'aimerais jouer davantage. Je ne connais aucun footballeur qui ne veuille pas jouer et aider. J'aborde les choses avec respect pour mes coéquipiers et les dirigeants. Et surtout je respecte United, un club envers lequel je suis très reconnaissant. Il me reste un an et demi de contrat et j'aimerais le terminer ici à Manchester. Je me sens bien ici et ma famille aussi. Ils se sont adaptés, nous parlons anglais", a indiqué l'ancien joueur du Real Madrid pour AS.



REAL MADRID VINICIUS ACHÈTE UN CLUB DE D2 PORTUGAISE

Inspiré par Kylian Mbappé ? Selon le média brésilien UOL, l'ailier du Real Madrid Vinicius Junior (24 ans, 18 matchs et 8 buts en Liga cette saison) est devenu le nouvel actionnaire majoritaire du FC Alverca, actuel 2e de la deuxième division portugaise.

L'Auriverde, à la tête du groupe d'investisseurs qui a mené le rachat dans le cadre d'une opération estimée à 8 millions d'euros, possède près de 80% des parts du club. En lui souhaitant meilleure fortune que son coéquipier, dont le rachat du SM Caen - bon dernier de Ligue 2 - tourne au fiasco...

MILAN TOMORI REVIENT SUR SON MERCATO

Loin d'être indiscuté avec Paulo Fonseca, Fikayo Tomori (27 ans, 25 matchs toutes compétitions cette saison) a été annoncé sur le départ de l'AC Milan lors du dernier mercato hivernal. Une période floue sur laquelle est revenu le défenseur central anglais. "Je n'ai jamais eu l'intention de quitter l'AC Milan, c'est très clair et simple", a assuré l'ancien joueur de Chelsea face à la presse. Je suis simplement heureux d'être dans ce club et je resterai tant qu'ils me voudront."

ARSENAL

WENGER NE CROIT PAS AU TITRE

Deuxième de Premier League à sept points de Liverpool, Arsenal n'a plus le droit à l'erreur dans son objectif de remporter le titre. Pour l'ancien coach des Gunners, Arsène Wenger, le club londonien aura énormément de mal à revenir sur les Reds.

"Vingt-cinq matchs ont déjà été joués cette saison, et Liverpool en a perdu un seul. Ils doivent donc en perdre au moins trois lors des treize prochaines journées. À l'instant T, cela paraît peu probable, à moins qu'ils s'effondrent totalement. Mais il y a un super favori clair, et de l'autre côté Arsenal doit faire une série parfaite en remportant tous ses matchs pour avoir une chance. Je prie, je prie, mais je dois améliorer la qualité de mes prières", a expliqué le technicien pour beIN SPORTS.

Avant de défier Arsenal lors de la 36e journée à Anfield, Liverpool devra affronter Aston Villa, Manchester City, Newcastle, Fulham et Chelsea, qui figurent tous dans le TOP 8.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant
Faygal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le Conseil de la nation prend part au Caire à la réunion du Comité préparatoire de la septième Conférence du Parlement arabe

Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation parlementaire du Conseil de la nation, prend part, dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement à la réunion du Comité préparatoire de la 7^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des assemblées et parlements arabes, prévue les 19 et 20 février au siège de la Ligue arabe au Caire, indique mardi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Cette réunion, regroupant "les représentants de tous les groupes parlementaires arabes, membres du Parlement arabe et de l'Union interparlementaire arabe (UIPA)", a pour objectif de discuter, d'examiner et de formuler des observations sur le projet de document de la 7^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Assemblées et parlements arabes, avant son adoption par les présidents des parlements lors de la

séance plénière prévue le 22 février en cours", précise la même source.

Ce document, intitulé "Vision parlementaire arabe pour réaliser et renforcer la coexistence pacifique", porte sur "les mécanismes parlementaires pour promouvoir la coexistence pacifique au sein des sociétés arabes, lesquels permettent aux parlementaires d'élaborer des législations contemporaines à même de

construire des sociétés fondées sur la diversité et le respect mutuel et à renforcer le tissu social confortant sentiment d'appartenance et de solidarité", ajoute le communiqué.

La délégation du Conseil de la nation est composée du président du groupe du tiers présidentiel, Saad Arrouss et du président du groupe parlementaire des indépendants, Bettahar Lazreg, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE
Attaf tient à Maputo une séance de travail avec son homologue mozambicaine

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a tenu, mardi à Maputo, une séance de travail avec la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Mozambique, Mme Maria Manuela dos Santos Lucas, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté sur "les préparatifs de la 6^e session de la Commission gouvernementale mixte, et les perspectives d'une exploitation optimale de cette échéance bilatérale à l'effet d'obtenir davantage de résultats positifs à même de raffermir les relations entre

les deux pays, notamment dans les domaines de la défense, de la sécurité, de l'énergie, de l'agriculture, du commerce, de l'information et de l'enseignement supérieur", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux ministres ont échangé "les vues et les analyses sur l'évolution de la situation dans nombre de foyers de conflit dans le continent africain et souligné la nécessité de poursuivre la coordination conjointe autour du soutien aux causes justes en Afrique et ailleurs, à leur tête la cause palestinienne et la question de décolonisation du Sahara occidental", ajoute la même source.

M. Attaf reçu à Maputo par le président de la République du Mozambique

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, mardi à Maputo, par le président de la République du Mozambique, M. Daniel Francisco Chopo, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays frère, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, "M. Attaf a transmis au président Daniel Francisco Chopo, les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et lui a renouvelé ses sincères félicitations à l'occasion de son élection à la présidence du pays, ainsi que ses vœux de succès et de réussite dans l'accomplissement de ses hautes fonctions", précise le communiqué.

Le ministre a fait part au président du Mozambique

de "la volonté du Président Abdelmadjid Tebboune d'œuvrer de concert avec lui pour donner un plus grand élan aux relations d'amitié et de solidarité historiques entre les deux pays, afin de promouvoir la coopération bilatérale à des perspectives plus larges", ajoute la même source.

Cette rencontre a permis "d'aborder les différents axes et dimensions des relations privilégiées entre l'Algérie et le Mozambique, et d'examiner les moyens à même de maintenir la dynamique positive qui les caractérise, au diapason de la forte volonté qui anime les dirigeants des deux pays visant à renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines et à intensifier la coordination conjointe à différents niveaux", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ONSC
Benbrahim reçoit le directeur du Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, a reçu le directeur du Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (AUCTC), Idriss Mounir Lallali, et la délégation l'accompagnant, indique lundi un communiqué de l'Observatoire. Cette réunion s'inscrit dans le cadre "du renforcement de la coopération et de la coordination entre les instances et institutions, des dimensions stratégiques de l'ONSC 2024-2030, dans son volet relatif aux dimensions internationale et régionale, et de la mise en œuvre des recommandations de la rencontre africaine annuelle contre le terrorisme".

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du chef de cabinet, des membres et des cadres de l'ONSC, M. Benbrahim s'est félicité du "succès de la rencontre africaine

annuelle contre le terrorisme", mettant en avant l'importance des réseaux actifs lancés, tels que le Réseau associatif pour le dialogue et le bon voisinage algéro-africain, et le Réseau de l'Union des organisations de la société civile africaine pour la lutte contre le cancer, qui illustrent, a-t-il dit, l'importance de la coordination et de la coopération africaine ainsi que l'échange d'expériences et d'expertises".

Le président de l'Observatoire a également évoqué "la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, considérés comme des défis majeurs entravant le développement et la stabilité du continent", insistant sur la nécessité de "renforcer la coopération entre la société civile et les centres spécialisés, avec des mécanismes de coordination et des projets efficaces" pour faire face à ces menaces. Dans ce sillage, M. Benbrahim a mis en avant "le rôle

pivot de la société civile dans la sensibilisation et la mobilisation populaire contre le terrorisme", citant "l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme comme modèle".

La rencontre a permis d'aborder "les défis auxquels font face les pays africains, notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", selon la même source, précisant que les deux parties ont discuté "des moyens de renforcer la coopération et la coordination afin de sensibiliser davantage les communautés et d'impliquer la société civile dans la gestion des enjeux actuels". De son côté, M. Lallali a loué "les efforts déployés par l'Observatoire", réaffirmant "la disposition de l'AUCTC à collaborer et à travailler conjointement sur des projets et programmes futurs, au profit des acteurs de la société civile, tant au niveau national qu'africain".

ALGÉRIE - NIGER

Un cycle de formation à Niamey au profit de diplomates nigériens

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'étranger, a organisé, avec le soutien pédagogique de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI), relevant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, un cycle de formation spécialisé au profit de diplomates nigériens au Centre international des conférences "Mahatma Gandhi", à Niamey.

Ces ateliers de formation organisés en deux phases, du 5 au 18 février, autour des thèmes "les règles du protocole", "l'élaboration des documents diplomatiques" et "les techniques de la négociation", visent à renforcer les capacités techniques et professionnelles des diplomates du ministère des Affaires étrangères du Niger, afin de leur permettre de faire face aux nombreux défis complexes auxquels est confronté le monde moderne.

Dans ce sillage, les participants aux travaux de ce cycle ont salué la bonne organisation et la qualité de la formation, grâce aux efforts des experts algériens chargés de la gestion de ces ateliers.

Ils ont mis en avant cette expérience réussie qui leur a permis de renforcer leurs compétences, souhaitant participer à d'autres cycles de formation à l'avenir.

Les participants ont, dans ce sens, exprimé leurs sincères remerciements à l'Algérie pour cette initiative qui tend à renforcer la coopération, la coordination et le partage d'expertises.

De son côté, Samir Grimes, enseignant associé à

l'IDRI ainsi qu'à l'Ecole nationale d'administration (ENA), a souligné l'importance de cette session et le nombre de participants, faisant savoir qu'"il a abordé, à travers son atelier sur les négociations internationales, notamment celles liées aux instruments juridiques internationaux ayant trait à l'environnement et aux changements climatiques, les négociations en général, leur définition et leurs règles et fondements, ainsi que les compétences nécessaires que doit avoir un négociateur, outre des exemples sur les textes juridiques internationaux relatifs à la sécurité biologique".

Il a également souligné "la grande interaction et le débat ouvert entre les participants aux travaux de cette session de formation".

Par ailleurs, Mohamed Guechtouli, responsable à la direction générale du protocole au ministère des Affaires étrangères, a passé en revue les principaux points qu'il a abordés lors de son atelier sur les règles du protocole et les principes généraux.

L'ambassadeur d'Algérie au Niger, Saâdi Ahmed, avait affirmé lors de l'ouverture de cette session de formation, que l'Algérie demeurerait engagée à soutenir le Niger dans toutes les circonstances, en faveur de la paix, du développement et de la souveraineté nationale.

Il a exprimé son souhait que cette formation, dispensée au profit des diplomates nigériens, soit couronnée de succès et qu'elle contribuerait à enrichir leurs expertises dans les domaines diplomatiques.

ALGÉRIE - DROITS DE L'HOMME
Le rapport annuel 2024 du CNDH sera soumis au président de la République en juin prochain (Zaalani)

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Abdelmadjid Zaalani a indiqué, mardi à Alger, que le rapport annuel 2024 sur la situation des droits de l'Homme en Algérie sera soumis au président de la République au mois de juin prochain. Invité du Forum du quotidien El Moudjahid, M. Zaalani a précisé que ce rapport comporte "plusieurs propositions du CNDH à même de renforcer les acquis réalisés en matière des droits de l'Homme". Parmi les axes abordés par le rapport figurent "le phénomène de la violence, sous toutes ses formes, la drogue dans le milieu des jeunes" et "la mise en place de mécanismes d'application des lois garantissant les droits de la femme dans tous les domaines", a-t-il expliqué. A cette occasion, le président du CNDH a évoqué "les nombreuses avancées" réalisées par l'Algérie en matière de renforcement et de protection des droits de l'Homme, et ce, a-t-il dit, grâce "aux garanties consacrées par la Constitution de 2020, ayant conduit à la révision de plusieurs lois et législations consacrant le principe de la démocratie participative et le respect des droits individuels et collectifs".

"Les lois promulguées au cours des dernières années et celles en cours d'élaboration ont favorisé le renforcement et la consécration des principes des droits de l'Homme en Algérie", a-t-il affirmé. Le président du CNDH a salué "les acquis de la diplomatie algérienne, ainsi que son retour en force au double plan régional et international". Concernant les explosions nucléaires menées par la France coloniale en Algérie, M. Zaalani a indiqué que "la responsabilité de la France aujourd'hui ne se limite pas uniquement au devoir de reconnaissance de ces crimes et de réparation pour les victimes, mais touche aussi à la décontamination des zones qui furent le théâtre de ces explosions".